

PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST



# L'élite du golf au Château-Bromont

PAGE 22

# laVoixde l'Est



# DRAGUEUSE ET FRAUDEUSE!

PAGE 2

PHOTOSIMULATION LA VOIX DE L'EST

Granby dans le cercle des villes intelligentes

PAGE 3



PHOTO123RF

L'incontourn **app**

TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION GRATUITEMENT!

laVoixde l'Est  
lincontournapp.com

3859928



## \* SUR TOUS PRÉLARTS EN INVENTAIRE

La vente se termine le 31 mars 2016.  
\*Détails en magasin.

Couvre-Planchers **Eddy**  
DEPUIS 1979



9, rue Irwin, Granby 450 378-3951

83-c+lx  
6 23992 30001 1

3885856

# La fraudeuse faisait son cinéma



PASCAL FAUCHER

pascal.faucher@lavoixdelest.ca

**GRANBY — Une femme de Farnham a été condamnée à la prison pour avoir échafaudé un scénario visant à manipuler trois hommes rencontrés via internet.**

À l'aide de faux documents, de fausses déclarations et de figurants déguisés en policiers ou faisant office d'avocat, Carine Leroux, 32 ans, a convaincu ses victimes qu'elles étaient accusées de crime de nature sexuelle, entre autres sur des mineures.

Les trois hommes, qu'elle avait connus brièvement entre 2010 et 2014 grâce à un site de rencontre, se voyaient ensuite imposer de fausses conditions de remise en liberté, dont la nécessité d'habiter avec l'accusée. Un montant de 1000 \$ a été extorqué dans un des cas.

«Le tribunal ne sait pas quel est le mobile», indique la juge de la Cour du Québec Julie Beauchesne dans

sa sentence rendue lundi. «Cela restera son secret. Mais le tribunal croit qu'elle a agi froidement afin de prendre le contrôle sur des hommes qui n'avaient pas semblé intéressés par sa personne et pour forcer le troisième individu à demeurer avec elle.»

## SÉQUESTRATION

Dans deux des trois dossiers, les plaignants ont pu compter sur l'aide d'un tiers qui a mis au jour la supercherie après quelques heures. La tromperie a duré beaucoup plus longtemps dans le troisième cas: l'homme a consenti à habiter avec M<sup>me</sup> Leroux pendant plusieurs mois avant de se rendre compte qu'il se faisait manipuler.

Entre-temps, la «dragueseuse fraudeuse» lui envoyait des courriels en se faisant notamment passer pour un avocat.

La juge Beauchesne a souligné le haut degré de préparation dont Carine Leroux, mère de deux enfants, a fait preuve pour que ses victimes restent sous son emprise. Après une première rencontre via le site Réseau contact, ils recevaient la visite de deux «enquêteurs» les informant qu'ils étaient soupçonnés d'agression sexuelle.



Une femme de Farnham a engagé des figurants et contrefait des documents pour convaincre trois hommes d'habiter avec elle. — PHOTOSIMULATION LA VOIX DE L'EST

L'accusée faisait à son tour irruption à leur domicile, accompagnée d'une autre figurante qui incarnait cette fois-ci une avocate. De faux mandats d'arrestation — et dans certains cas, d'autres documents judiciaires contrefaits — ont été remis.

Les figurants embauchés obéissaient à un scénario détaillé de six pages et croyaient participer à un concours pouvant leur faire gagner un voyage. Aux (vrais) policiers, M<sup>me</sup> Leroux a pour sa part affirmé qu'elle agissait pour répondre aux exigences d'une émission de télévision américaine.

## PRÉMÉDITATION

Le tribunal mentionne «la grande préméditation, la minutie que l'accusée a prise pour préparer divers documents, pour obtenir une estampe

«copie conforme» [NB: de la cour], des insignes de policiers, la création de cartes plastifiées pour de faux policiers, des scénarios fort élaborés et des centaines de courriels».

Elle a «effrontément emprunté, subtilisé et/ou forgé des documents provenant des institutions dont la crédibilité et le prestige sont à la base même de l'organisation de notre société», écrit la juge Beauchesne.

L'impact sur les victimes n'est pas à négliger. Tous ont paniqué et l'un d'eux a «vécu l'enfer pendant plusieurs semaines, au point où il a songé au suicide» et s'est dit «à bout de force».

Dix-sept chefs d'accusation ont été déposés contre Carine Leroux incluant ceux de fraude, séquestration, entrave ainsi qu'utilisation et fabrication de documents contrefaits. Deux anciens propriétaires

l'accusaient en plus de ne pas avoir payé son loyer et une sixième plaignante lui reprochait d'avoir usurpé son identité. L'accusée a reconnu sa culpabilité.

## MENSONGES

Au moment de son arrestation, elle n'avait pas d'antécédent judiciaire et travaillait pour une agence d'artistes de Granby. Encore aujourd'hui, elle ne s'explique pas ses gestes, «mais comprend le mal qu'elle a pu faire aux victimes et regrette sincèrement», dit le jugement.

Le fait qu'elle était endettée expliquerait en partie son comportement, selon le tribunal. Elle a «peu de confiance personnelle», a souffert de dépression et les mensonges «faisaient partie intégrante de son mode de fonctionnement».

## Une sentence dissuasive

Le tribunal a condamné Carine Leroux à deux ans de prison, une peine à laquelle 11 jours de détention déjà purgés doivent être retranchés. Fait inusité, il s'agit du double de ce que la Couronne demandait, soit un an de détention.

«Le contexte méritait que la juge rende cette sentence, a indiqué M<sup>e</sup> Geneviève Crépeau, du

ministère public. C'est une sentence sévère et très dissuasive, mais qui reflète la gravité du crime.» Un risque de récidive existe toujours, selon la Couronne.

À la défense, M<sup>e</sup> Pascale Gauthier suggérait plutôt une peine de prison à domicile. Elle n'a pas rappelé *La Voix de l'Est*.

PASCAL FAUCHER

## LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

offert par  
laVoixdel'Est

## POIX, nom féminin

**Définition** — Mélange mou et visqueux, fait de matières résineuses ou bitumineuses.

**Cooccurrences** — poix bouillante, poix fondue, poix brûlante, poix enflammée, poix liquide ; verser de la poix ; enduire de poix, plonger dans la poix ; chaudière de poix ; noir comme de la poix...

**Famille** — poix-résine, poisseux, poissant, poisser, empoisser.

## DÉFI!

Utilisez ce mot aujourd'hui et enrichissez votre vocabulaire!



Après le français, l'anglais!

# Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

## SOMMAIRE

Affaires	8 et 9
Horoscope	22
Jeux	19
Loterie	7
Nécrologie	17 et 18
Observateur	21
Opinions	10
Petites annonces	14
Sports	20

## NOUS JOINDRE

**f** FACEBOOK  
facebook.com/  
lavoixdelest

**Twitter**  
@lavoixdelest

### NUMÉRO GÉNÉRAL

450-375-4555  
**Abonnement et livraison**  
450-375-4555, option 2

**Les petites annonces**  
450-375-8888

**Événements urgents**  
450-375-9081  
**Bell mobilité (gratuit)**  
#172 66

### TÉLÉCOPIEURS

**Rédaction** 450-777-4865  
**Publicité et petites annonces** 450-777-7221

### COURRIEL

**Rédaction** redaction@lavoixdelest.ca  
**Abonnement** abonnement@lavoixdelest.ca  
**Publicité** publicite@lavoixdelest.ca  
**Annonces classées** classees@lavoixdelest.ca

## MÉTÉO

### AUJOURD'HUI

Pluie. Hauteur prévue de 10 à 15 mm.  
**Max. 9 Min. 3**



### DEMAIN

Nuageux avec 60% de probabilité d'averses.  
**Max. 6 Min. 0**



VILLES INTELLIGENTES

# Granby entre dans le club



**MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU**  
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

**GRANBY — D'ici quelques mois, il sera possible d'obtenir un permis de rénovation de la Ville de Granby en quelques clics seulement, et ce, 24 heures sur 24, sept jours sur sept.**

« C'est très ambitieux, mais d'ici la fin de l'année 2016, on va être la ville au Québec la plus technologique au niveau des permis », a affirmé le maire de Granby, Pascal Bonin.

Lors de la dernière séance du conseil municipal, les élus ont donné le feu vert au développement de nouveaux logiciels pour permettre à la Ville d'entrer dans le club des villes intelligentes. L'un de ces logiciels vise la mise en place d'un portail transactionnel pour les citoyens. Celui-ci leur permettra d'effectuer des demandes de permis d'urbanisme en ligne, de les payer et de les imprimer, à tout moment de la journée ou de la semaine. Les permis d'arrosage et de pesticides seront les premiers disponibles. Les permis de rénovation suivront.

« Le but ultime, c'est que 50 % des permis soient délivrés sans que l'humain touche à quoi que ce soit », précise Pascal Bonin.

Selon lui, la Ville est « excessivement innovatrice dans son approche ». Elle a même « dû convaincre » une société de développement de logiciels, PG Solutions de Boisbriand, de travailler sur le projet, dit le maire. Aucun appel d'offres n'a été nécessaire. Pour des motifs d'intégration avec ses systèmes existants, la Loi sur les cités et villes permet à la Ville de négocier de gré à gré avec son fournisseur actuel, est-il précisé dans le sommaire décisionnel remis aux élus, dont les médias ont obtenu copie.

**GESTION DES REQUÊTES CITOYENNES**

L'autre logiciel qui sera développé permettra la gestion des



« C'est très ambitieux, mais d'ici la fin de l'année 2016, on va être la ville au Québec la plus technologique au niveau des permis », affirme le maire Pascal Bonin. — PHOTO JANICK MAROIS

requêtes citoyennes. Actuellement, chaque département gère les demandes des citoyens avec des outils différents. Et ce faisant, la direction générale de la Ville n'a pas un portrait global des requêtes formulées. La mise en place d'un logiciel permettra un suivi informatique des demandes avec moins d'erreurs d'omissions, estime l'administration municipale. « Les requêtes ne pourront plus se perdre », lance le maire.

Pour l'heure, un système semblable est déjà utilisé au service d'urbanisme, mais il sera déployé pour l'ensemble de la Ville. À commencer par le service des travaux publics, où sont logées environ 70 % des requêtes de la Ville.

L'implantation de ce logiciel est toutefois prévue sur quelques années, selon le sommaire décisionnel.

Ces deux projets, pilotés par le nouveau comité des Villes intelligentes, entraînent des coûts estimés à 135 000 \$, note Pascal Bonin. L'investissement est justifié, est-il d'avis. « Au niveau monétaire, c'est très payant de faire ça, rien qu'avec la main-d'œuvre qu'on va sauver », avance le maire.

**AUTRE MISSION**

Ces nouvelles caractéristiques des villes intelligentes qui seront insufflées à Granby sont le fruit de la mission que le maire a effectuée en Europe l'an dernier avec d'autres représentants

municipaux québécois pour découvrir les villes innovantes, a-t-il expliqué.

Pascal Bonin dit y avoir fait quelques rencontres marquantes qui l'ont incité à poser des gestes à son tour à Granby.

Le maire annonce d'ailleurs déjà qu'il participera à la deuxième édition de la mission sur les Villes intelligentes organisée au printemps par Les Événements du journal économique *Les Affaires*, mais cette fois-ci dans les pays scandinaves. Pascal Bonin dit à nouveau privilégier l'Europe au Canada, alors que le budget habituellement réservé au congrès de la Fédération canadienne des municipalités sera plutôt alloué à cette nouvelle mission.

## Moratoire à l'urbanisme

**MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU**  
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

**GRANBY —** Les Granbyens qui prévoient avoir besoin d'un changement de zonage pour la réalisation d'un projet sont invités à déposer sans tarder leur demande au service d'urbanisme. Un moratoire, qui s'étirera sur quelques mois, sera imposé à compter du 1<sup>er</sup> mai pour permettre la révision du plan et des règlements d'urbanisme de la Ville.

Le moratoire s'applique sur les demandes au conseil visant à faire modifier les règlements d'urbanisme, tels que les règlements de zonage ou de lotissement, a précisé le directeur du service d'urbanisme, Dominique Desmet.

« Comme toute modification à la réglementation d'urbanisme implique des processus d'adoption pouvant s'étaler sur plusieurs mois, le moratoire évitera les risques de chevauchement entre la fin d'une procédure d'adoption pour une modification ponctuelle et le début de la procédure d'adoption des règlements révisés », fait valoir M. Desmet.

Détail important : le moratoire ne modifiera pas les activités courantes du service d'urbanisme, dont la délivrance des permis de construction et l'étude de demandes de dérogations mineures.

En principe, les procédures d'adoption des outils urbanistiques révisés seront entamées d'ici la fin de l'année.



Le directeur du service d'urbanisme, Dominique Desmet  
— PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST



**les cliniques Idéal MINCEUR**

info@granby@cliniqueidealminceur.com | 402, rue St-Jacques, bureau 1, Granby 450 991-4678

**JE CHOISIS MA SANTÉ ET MON BIEN-ÊTRE**

- Plan alimentaire personnalisé
- Suivi de régime protéiné
- Infrathérapie



*Sylvie Bisson, infirmière*

**MAINTENANT 2 POUR 2 FOIS PLUS DE RÉUSSITE!**



*Lucie Cadorette, propriétaire*

[www.cliniqueidealminceur.com](http://www.cliniqueidealminceur.com)

## INTERDICTION DES PIT-BULLS

# Bromont fait volte-face

JEAN-FRANÇOIS GUILLET

jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

**BROMONT — La municipalité de Bromont est revenue sur sa décision dans le dossier de l'interdiction des pit-bulls et de ses croisements sur son territoire. La Ville veut désormais préconiser un registre des animaux dangereux. Un avis de motion a été fait en ce sens à la séance du conseil, lundi. Le règlement amendé pourrait être adopté le 4 avril.**

En bannissant les pit-bulls, Bromont avait soulevé la grogne chez des gens aux quatre coins du Québec, et même au-delà des frontières. Des pétitions totalisant plus de 1800 signataires avaient été déposées le 1<sup>er</sup> février, à la séance du conseil. De toute évidence, le mouvement contestataire a fait réfléchir les élus. « On a décidé de faire un changement à la réglementation. On mise sur le comportement des animaux plutôt

que sur les races de chiens », a indiqué à l'auditoire la conseillère municipale Diane Perron.

Rappelons que la norme sur les animaux (1024-2015), adoptée par Bromont le 11 janvier, stipule au point 3.4 qu'« il est interdit d'avoir en sa possession un chien de race bull-terrier, staffordshire terrier, american pit-bull terrier ou american stafford terrier (communément appelé pit-bull) ou tout croisement de ces races sur tout le territoire de la ville ». Les contrevenants s'exposent, en tant que « personne physique », à des amendes allant de 100 \$ pour une première offense, jusqu'à 1000 \$ s'il y a récidive. Cette somme peut grimper à 2000 \$ pour une « personne morale ». Les citoyens qui possédaient les types de chiens bannis avant l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, le 15 janvier, n'y sont pas assujettis.

**MODIFICATIONS**

Dans la réglementation abrogée, un animal sera considéré comme

« dangereux » s'il « mord, tente de mordre ou attaque une personne ou un autre animal lui causant une blessure, une lésion ou un dommage. Manifeste de l'agressivité à l'endroit d'une personne en grondant, en montrant les crocs, en aboyant féroce ou en agissant de toute autre manière qui indique que l'animal pourrait mordre ou attaquer une personne. N'obtempère pas aux ordres répétés de son gardien et a un comportement agressif ou est en mode offensif ou défensif de telle sorte qu'il est prêt à attaquer toute personne ou tout animal. De par sa nature, met en péril la vie d'une personne. (...) Tout animal dangereux se trouvant dans les limites de la Ville qui présente un danger réel et immédiat ou dont sa capture fait craindre pour la sécurité d'une ou plusieurs personnes peut être abattu sur-le-champ par un agent du service de police de la Ville. »

La municipalité prévoit également que l'enregistrement (médailles) des animaux,

plutôt qu'être valide pour l'existence entière de la bête, devra être renouvelé chaque année.

Le directeur du service de police de Bromont, Jean Bourgeois, le directeur de la SPA des cantons, Carl Girard et la directrice du greffe et des affaires juridiques de la Ville, Joanne Skelling, ont travaillé de concert pour modifier la norme en vigueur.

**ÉCHANGE**

Le projet de règlement sur les animaux est disponible en version électronique sur le site de la Ville. Un échange sur le sujet est prévu entre les élus et les citoyens, le 2 avril à l'hôtel de ville dès 10 h. La réglementation modifiée sera soumise pour adoption au conseil municipal, le 4 avril.

Au terme de la séance, lundi, le président du conseil d'administration du club canin de Bromont, Marc Deslandes, a dit « voir d'un bon œil » la nouvelle mouture du règlement controversé. « On remercie tous ceux qui se sont



Après avoir soulevé un tollé avec son règlement interdisant les pit-bulls sur son territoire, Bromont est revenue sur sa décision, préconisant plutôt un registre sur les animaux dangereux.

— PHOTO COURTOISIE

manifestés face à la réglementation qui avait été votée au conseil. D'un autre côté, je remercie également l'ouverture dont ont fait preuve les membres du conseil. [L'amendement du règlement] c'est très positif. Reste à la population à venir mettre son grain de sel. »

## PELICAN INTERNATIONAL A FAIT SON CHOIX

## Valleyfield préférée à Bromont

JÉRÔME ROY

jerome.roy@lavoixdelest.ca

La décision est sans appel : Bromont n'accueillera pas la nouvelle usine de Pelican International. L'entreprise lavalloise, qui avait un urgent besoin d'ouvrir une deuxième usine pour la production de produits récréatifs, a arrêté son choix sur Valleyfield, à l'autre bout de la Montérégie.

Le verdict est tombé lundi, en présence de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Dominique Anglade. Le projet de 21 M\$, qui bénéficie d'une subvention de 2,1 M\$ par le biais d'Investissement Québec, créera 180 emplois à la nouvelle usine campivallensienne, de même que 21 au siège social de Laval. Et la production ne tardera pas : le premier kayak devrait sortir de la nouvelle usine le mois prochain parce que celle de Laval n'arrive plus à répondre à la demande. Les besoins très pressants de Pelican International seraient d'ailleurs derrière l'affichage d'offres d'emplois à Bromont en novembre dernier.

« Les ressources humaines y sont allées un peu vite, reconnaît

Vincent Bédard, directeur des communications et du marketing de l'entreprise québécoise. On était impatients [...] Il y a des choses qui sont arrivées trop vite et par la suite, il a fallu se rétracter. Ce sont des offres qui n'étaient pas disponibles. »

M. Bédard refuse d'en dévoiler davantage sur le dossier de Bromont. Qualifiant le processus menant au choix d'un nouvel emplacement de « complexe », il se limite à dire que Pelican International avait l'œil sur plusieurs régions — incluant quelques-unes aux États-Unis — et qu'en fin de compte, c'est Valleyfield qui a remporté la mise.

**« UN SIGNE QUE ÇA Y ÉTAIT »**

Le directeur général de la Ville de Bromont, Jean Langevin, avoue qu'il croyait l'affaire conclue lorsque les offres d'emplois ont été affichées : « Nous, on prenait ça comme un signe que ça y était. »

Ironiquement, il pense maintenant — sans vouloir tirer de conclusion hâtive — que la question de la disponibilité de personnel qualifié pourrait avoir été un facteur dans la décision de l'entreprise lavalloise.

« Vous savez, il y a peut-être la considération de la main-d'œuvre qui a joué, avance-t-il. [...] Peut-être que Valleyfield avait mieux à offrir à ce niveau-là. »

M. Langevin précise d'ailleurs que Bromont planche actuellement sur cette question précise afin d'optimiser l'offre aux entreprises à la recherche d'un nouvel emplacement. Considérant avoir bien travaillé le dossier et que Bromont dispose d'atouts majeurs, le directeur général ajoute que la Ville entend être proactive pour attirer de nouvelles usines qui cadrent dans ses critères.

**« D'AUTRES PROJETS DANS LE PIPELINE »**

À la Société de développement économique de Bromont (SODEB), on ne cache pas qu'on aurait aussi aimé voir Pelican International s'implanter dans la région.

« On est déçus, c'est évident », admet Michel Brisson, directeur général de l'organisme. D'autant plus que selon lui, l'entreprise québécoise aurait « bien *fit*té dans le décor » bromontois.

« C'est sûr, c'est un beau projet. C'est une usine de plasturgie non



En novembre dernier, *La Voix de l'Est* rapportait que Pelican International envisageait de s'établir dans les anciennes installations de Hyundai, à Bromont.

— PHOTO ALAIN DION, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

polluante, agréable. En plus c'est des produits du loisir, de plein air, des kayaks, ces choses-là. »

Loin de se laisser abattre, M. Brisson conserve son

optimisme. « On a beaucoup de projets dans le pipeline », assure-t-il en prenant soin de spécifier que ces projets sont, pour le moment, confidentiels.

**Précisions**

Prenez note que le spectacle *Elfie - La légende de la Terre* aura bel et bien lieu le dimanche 10 avril à 14h au Palace de Granby.

Une erreur s'est glissée dans l'article *Bilan sommaire 2015 du service de police de Granby* — Des données « satisfaisantes », paru dans notre édition de mardi. À la fin du septième paragraphe, il aurait fallu lire : «... rappelant que la moyenne des cinq dernières années à Granby (du taux de solution des crimes) se situe à 60,78% » et non : «... rappelant que la moyenne québécoise se situe à 60,78% ». Toutes nos excuses.



Même s'il a déposé une pétition signée par 170 commerçants en faveur d'une réduction du taux de la taxe foncière dans le secteur canton, Louis Côté s'est buté à l'attitude fermée du maire Pascal Bonin. — PHOTO JANICK MAROIS, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

TAUX DE TAXE COMMERCIAL DANS LE SECTEUR CANTON

# Le maire ferme la porte à une baisse

**MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU**  
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

**GRANBY — Pas moins de 170 commerçants du secteur canton à Granby ont signé une pétition pour réclamer une baisse du taux de la taxe foncière, qu'ils jugent trop élevé. Mais le maire Pascal Bonin n'a pas l'intention d'accéder à leur demande.**

« Avoir un taux de taxe pour le canton et un autre pour la ville, c'est non », a laissé tomber le maire sans détour à l'endroit du citoyen à l'origine de la pétition, Louis Côté.

Ce dernier, propriétaire d'un terrain vacant commercial dans le secteur canton, a lancé sa pétition le mois dernier, car il ne digère pas la hausse de 70 % enregistrée par sa propriété et l'augmentation de taxes de plus de 1000 \$ qui l'accompagne. « On n'a aucun service dans le canton, pourtant c'est le même taux de taxes que dans la ville », avait fait valoir le citoyen à la séance du conseil municipal du mois de février.

Et déjà, le maire Bonin avait été clair sur sa façon de voir les choses. « L'ancien canton n'existe plus. Il n'y a plus qu'une

seule ville et il n'y a qu'un seul taux de taxation », avait-il fait valoir.

Actuellement, le taux de taxe commercial et industriel est de 1,99 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation à Granby. Avant la fusion, ce même taux était de 1,45 \$ dans le secteur canton, a relevé Louis Côté. Le bond a été très important, a-t-il fait remarquer. Mais les services (égout, aqueduc) ne sont pas plus nombreux.

**CONSULTATION SOUHAITÉE**

Coiffeuse ayant pignon sur rue dans le secteur canton et signataire de la pétition, Sylvie Côté n'a pas caché sa déception lundi soir, lors de la séance du conseil municipal. « Beaucoup de citoyens s'attendaient à avoir une rencontre pour qu'il y ait des discussions », a-t-elle lancé à l'endroit de Pascal Bonin.

Mais elle s'est butée à un refus de la part du maire. Il n'a pas l'intention d'aborder le sujet avec les commerçants dans le cadre d'une rencontre informelle.

« Vous faites des assemblées de consultation assez souvent. Quand ce n'est pas sur le lac, c'est sur les pruches », a rétorqué Mme Côté.

« C'est la réglementation quand

il y a un changement de zonage. On ne fait pas des consultations publiques pour faire des consultations publiques », a fait valoir Pascal Bonin.

« On semble nous dire qu'on n'est pas importants du tout », a toutefois déploré Sylvie Côté.

« Est-ce qu'on va revenir en arrière et disséquer la ville? Une ville a un taux de taxation », a affirmé le maire en insistant sur le mot un.

Le maire et le conseiller Michel Mailhot ont également souligné que la valeur des immeubles — et par ricochet, leur compte de taxes — est établie en fonction de leur localisation et des services offerts ou non. « Dans l'ancien canton, vous payez moins cher de taxes parce que vous êtes évalués moins haut (que dans la ville) », a rappelé M. Mailhot.

Au lendemain de la séance du conseil, Sylvie Côté s'expliquait encore mal la position fermée du maire sur le sujet. « Je suis très déçue », a-t-elle affirmé. Même chose pour l'attitude des deux conseillers dont les districts s'étendent dans le secteur canton, Stéphane Giard et Jean-Luc Nappert. Elle aurait bien aimé qu'ils s'expriment au lieu de demeurer silencieux durant le débat.

# Granby subventionnera l'achat d'arbres

**MICHEL LALIBERTÉ**  
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

**GRANBY — La Ville de Granby subventionnera les citoyens qui achètent des arbres d'essences nobles pour les planter sur leur propriété. Des aides financières allant jusqu'à 100 \$ seront remises.**

Le conseil a prévu un budget de 30 000 \$ pour financer son programme. « On souhaite avoir plein de demandes, que les gens défendent le budget. On est prêts à ajouter de l'argent », a indiqué le maire Pascal Bonin, très enthousiasmé par l'initiative.

Sur présentation d'une facture, la Ville remboursera 50 % des arbres achetés jusqu'à concurrence de 100 \$. Les détails du programme, dont les types d'essences, seront connus dans les prochaines semaines.

M. Bonin voit dans ce programme une excellente façon de mettre les citoyens à contribution pour verdifier leur milieu de vie. Le moment est d'autant bien choisi



Les citoyens de Granby recevront une subvention allant jusqu'à 100 \$ pour planter des arbres sur leur terrain. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

alors que l'agrigle du frêne risque de causer beaucoup de dommages dans les années à venir, estime-t-il. « On a eu une année tranquille. On en a traité 122. Mais il faut s'attendre à une explosion de cas. On sait que ça nous attend et qu'on va devoir en abattre plusieurs. »

Chaque fois qu'un arbre mature doit être abattu sur un terrain municipal, la Ville débourse environ 1500 \$, signale M. Bonin. Le coût comprend l'abattage, le transport de l'arbre, son remplacement et les frais de plantation. « Quand il faut en enlever un, on n'a pas le choix. Mais si les citoyens embarquent dans le programme, ça va nous aider à les remplacer. »

**NERPRUNS BOURDAINES**

Si la Ville souhaite voir plus de belles essences pousser sur son territoire, elle souhaite également éliminer celles qui lui nuisent. Dans cette optique, le conseil injectera 20 000 \$ au cours des deux prochaines années afin d'appuyer les efforts du Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin dans l'éradication des nerpruns bourdaines. « C'est notre joyau, le CINLB. Il faut l'entretenir », a dit M. Bonin pour justifier cette participation financière.

La direction du CINLB sollicite d'Emploi Québec une subvention de 72 832 \$ pour embaucher quatre aménagistes. Leur travail consistera à poursuivre les travaux d'arrachage des nerpruns bourdaines.

L'objectif au cours des deux prochaines années est d'éliminer 20 % de ces arbres envahissants sur le territoire du CINLB. Une fois cela fait, près de 70 % du territoire en aura été débarrassé.

En deux ans, les corvées de nettoyage, organisées par René Marois, ont permis de cumuler 1500 heures de bénévolat de la part de citoyens.

**Avis de correction**



Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans la publicité des Logements de prestige Le Nelson parue en page 12 de La Voix de l'Est du mardi 8 mars 2016. Nous avons en effet omis d'indiquer le nom de la municipalité dans l'adresse. Ainsi, nous aurions dû lire : 111, rue Jean-Besré, Cowansville. Toutes nos excuses à nos lecteurs.

**450 775-8987**



Les policiers de la Sûreté du Québec ont démantelé une serre de production de cannabis aménagée dans un garage de la route 235 à Farnham, mardi.

— PHOTO JANICK MAROIS

## FARNHAM

# Une serre de cannabis démantelée

**KARINE BLANCHARD**

karine.blanchard@lavoixdelest.ca

**FARNHAM** — Un producteur de cannabis de Farnham s'est littéralement fait couper l'herbe sous le pied lorsque les policiers ont débarqué chez lui, mardi. Ils ont démantelé une serre de production de marijuana aménagée dans le garage à proximité de la résidence où il vivait. L'occupant des lieux doit comparaître au tribunal mercredi.

La frappe antidrogue menée par les policiers de la Sûreté du Québec dans Brome-Missisquoi a débuté en après-midi dans le garage situé sur une propriété en bordure de la route 235. « Une évaluation sommaire

fait état de quelques centaines de plants sur place », indique la sergente Aurélie Guindon, porte-parole de la SQ en Estrie. L'homme dans la trentaine a été arrêté à l'intérieur de la résidence.

L'opération s'est échelonnée sur quelques heures. Le bilan de la perquisition sera dévoilé mercredi.

Une courte enquête amorcée à la suite d'informations transmises par le public a mené à cette arrestation. Les policiers rappellent aux citoyens possédant des renseignements au sujet de plantations de drogue qu'ils peuvent les transmettre à la Centrale de l'information criminelle de la SQ au 1-800-659-4264 ou à Échec au crime au 1-800-711-1800.

## NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS RÉSIDENTIELS À GRANBY

# Passages fauniques obligatoires

**MICHEL LALIBERTÉ**

michel.laliberte@lavoixdelest.ca

**GRANBY** — Les futurs développements résidentiels dans des secteurs boisés à Granby devront prévoir des espaces pour aménager des passages fauniques. La Ville greffera cette obligation à son plan d'urbanisme.

Les passages fauniques visent à permettre aux animaux sauvages de continuer de passer d'un secteur boisé à un autre, assurant une hétérogénéité des espèces. « Plusieurs espèces d'animaux ont besoin de corridors pour se déplacer. Quand il n'y en a plus, ça vient isoler l'écosystème. Et un écosystème isolé, c'est un écosystème qui n'est pas sain », soutenait

en entrevue l'année dernière la géographe Isabelle Grégoire.

Les promoteurs immobiliers devront maintenant insérer dans leurs plans des endroits où des passages fauniques peuvent être aménagés, a indiqué le maire Pascal Bonin. « Ils devront le faire pour respecter les conditions de notre plan d'urbanisme. Ça va être obligatoire », a-t-il expliqué. « C'est un immense pas que l'on fait. Les gens, ce qu'ils nous demandent quand on parle d'environnement ou de la nature, c'est qu'on agisse. C'est ce que le conseil fait », a-t-il affirmé hier.

Peu de villes au Québec ont inclus une telle mesure dans leur plan d'urbanisme, soutient M. Bonin. « Peut-être que ça va inspirer d'autres municipalités à poser un tel geste », a-t-il dit.

Le premier passage faunique sera aménagé dans le quartier résidentiel au sud des boisés Miner. *La Voix de l'Est* rapportait en avril que l'abattage d'arbres, l'aménagement de rues et la construction de maisons avaient enclavé complètement les 135 hectares des boisés Miner, empêchant différentes espèces d'animaux d'y accéder.

Le fait qu'aucun espace pour un passage faunique n'ait été prévu avait surpris M. Bonin. Une telle situation ne devrait plus se reproduire. « On ne peut pas revenir en arrière pour savoir comment il se fait que personne n'y avait pensé. Mais on va s'améliorer et faire en sorte que ça n'arrive plus », a-t-il promis.

La Ville lancera un appel d'offres dans les prochaines semaines pour aménager un ponceau spécial sous la rue George-Slack, dans un segment où aucune maison ne se trouve en raison de la présence d'un petit milieu humide. Le ponceau, d'un diamètre de 90 centimètres, inclura une rampe facilitant le passage de petits mammifères.

Le conseil municipal a approuvé lundi une dépense de 35 000 \$ à 40 000 \$ pour effectuer les travaux.

L'analyse d'empreintes l'année dernière dans les boisés Miner, un travail effectué pour le Zoo de Granby, a permis de confirmer la présence de plusieurs animaux, notamment des cerfs de Virginie, des coyotes, des renards, des pékams et des porcs-épics.

M. Bonin a indiqué que les prochains ponceaux pourraient être plus larges pour permettre le passage d'animaux de plus grande taille.



La Ville de Granby aménagera un ponceau de 90 centimètres de diamètre sous la rue George-Slack pour permettre à de petits mammifères d'atteindre le boisé Miner. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

**Profitez vie!**  
de la

CAHIER SPÉCIAL SUR MESURE  
**POUR LES 50 ANS ET +**

À NE PAS MANQUER **DEMAIN**  
DANS  
**laVoixdel'Est**

PROJET DE PARC DE GLISSADE SUR TUBES À BROMONT

# Fort vent de contestation

JEAN-FRANÇOIS GUILLET

jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

**BROMONT —** De nombreux Bromontois se sont présentés à l'hôtel de ville, lundi, pour connaître les tenants et aboutissants du projet de parc de glissade sur tubes, piloté par le Domaine Château-Bromont. Tout au long de la consultation publique, le promoteur a été bombardé de questions par des gens de l'auditoire. Une pétition regroupant une quarantaine de signataires s'opposant à l'initiative a été déposée lors de la séance du conseil qui a suivi.

L'assemblée concernait un projet de règlement modifiant, entre autres, les usages permis dans trois dossiers distincts : les ensembles immobiliers Quartier Natura et Parc sur Rivière ainsi que l'aménagement d'un parc de glissade sur tubes sur le site du Golf Château-Bromont. Ce dernier a été le seul à être remis en question par les citoyens présents.

« Tout ce projet [de glissade] devra être présenté au conseil pour une approbation finale. Il y a des questions d'intégration au paysage à peaufiner avec le promoteur. Avec l'adoption du second projet de règlement, si des gens s'y opposent, ils pourront signer une pétition et venir la déposer à la Ville. Il y a possibilité d'ouverture de registre si le nombre de signatures est suffisant », a indiqué le directeur adjoint du service d'urbanisme de Bromont, Marc Béland, dès le début de sa présentation.



Le projet de parc de glissade sur tubes piloté par le Domaine Château-Bromont, présenté lundi dans le cadre d'une consultation publique à l'hôtel de ville, a été remis en question par de nombreux citoyens du secteur ciblé. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

À noter que seules les signatures des résidents des zones contiguës au projet seront comptabilisées dans le registre, ce qui pourrait éventuellement mener à un référendum.

**MOUVEMENT CONTESTATAIRE**

L'aire de glissade serait aménagée entre les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> trous, en retrait du parcours de golf. L'entrée sur le site se ferait notamment par la rue Champlain. En période de pointe, le promoteur évalue que l'achalandage pourrait atteindre jusqu'à 2000 personnes. Une butte végétalisée avec un dénivelé d'environ 60 mètres serait érigée.

Des équipements de remontée mécanique (tapis) puis un système d'éclairage temporaires s'y grefferaient. Ceux-ci seraient retirés durant l'été. L'ajout d'un chalet et d'une aire de stationnement est également dans les cartons.

Le président-directeur général du Domaine Château-Bromont, Benoit Sirard, a bien tenté de se faire rassurant en donnant les grandes lignes du projet estimé à 2 M\$, sur lequel lui et son équipe planchent depuis près d'un an et demi. En vain. Le mouvement contestataire était déjà bien enraciné avant même l'assemblée publique.

Défiguration du paysage qui fait la renommée de Bromont, bruit, pollution lumineuse et problèmes de circulation, ne sont que quelques-unes des craintes martelées par la foule.

D'ailleurs, la pétition lancée quelques jours auparavant par le Bromontois Walter Bauen n'a pas tardé à trouver de nouveaux signataires dans l'assistance. « J'habite dans le secteur du projet. On ne peut pas tolérer quelque chose comme ça au beau milieu d'un site en pleine nature », a-t-il indiqué en entrevue. L'homme a déposé le document après la période de questions de la séance du conseil.

Seul le Bromontois Marc Deslandes a pris position en faveur du projet. « Ici, on a une entreprise privée qui a une initiative qui doit être compétitive. Accroître l'offre touristique, c'est sain, tant que c'est bien encadré, a-t-il mentionné. Il ne faudrait pas envoyer le message aux entrepreneurs que dès qu'ils ont un projet ici, les gens vont s'y opposer. »

De son côté, le PDG du Domaine Château-Bromont s'attendait à une telle réaction du public. « Je ne suis pas si surpris de ce qui s'est passé, a-t-il concédé. Les nouveaux projets à Bromont, ce n'est jamais facile. Mais c'est la réalité et on va cheminer à travers ça. »

**Clinique d'orthèses**  
GRANBY & COWANSVILLE  
Catherine Ducharme & Nancy Déragon

ORTHÈSE ORTHÉSISTE  
PROTHÈSE PROTHÉSISTE

**Évaluation  
Dépistage  
Conseils**

Appellez-nous pour prendre rendez-vous

535, rue Dufferin, Granby  
450 372-7444  
101, rue Albert, Cowansville  
450 955-3323

**LOTO QUÉBEC** Résultats du : **LUNDI 7 MARS 2016**

**TOUT-ORNIEN** 02 04 07 08 11 12  
13 14 17 19 21 22

**Lotto 6/49** 1 1 2 3 5 6 2 1

**Sprinto** 02 12 16 39 45

**LOTO 6/49** 3 8 10 D R

**Astro** Jour - Mois - Année - Signe  
16 OCTOBRE 88 BÉLIER

**banco** 01 04 06 07 12 16 23 24 29 47  
49 50 53 54 56 60 63 64 65 67 Turbo x1

**Quotidienne** 2 95 3 911 4 2715 | **Triplex** 15 16 | **Extra** 22 24 40 | 3938893

**LOTTO 649** Ce soir, **9 MILLIONS** (approx.)  
+ 1 MILLION GARANTI

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

**Dr André Savard**  
CHIRURGIEN DENTISTE

- Dentisterie familiale
- Esthétique
- Réhabilitation

**SERVICE D'URGENCE**  
300, rue Hôtel-de-ville Nord, Farnham | 450 293-5381

# affaires

## Le Golf de Rougemont à vendre



**MARIE-ÈVE MARTEL**  
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

**ROUGEMONT** — Le temps est venu de passer à autre chose, estime Normand Fortin. Après 29 années d'exploitation, le propriétaire du Club de Golf Rougemont a récemment mis son domaine en vente.

« Je suis tanné, confie-t-il d'emblée à *La Voix de l'Est*. Je voudrais retirer mes billes. Je suis rendu à l'âge de la retraite. »

En 1986, M. Fortin s'était porté acquéreur du terrain qui borde la route 112 avec son ex-conjointe, Hélène Giroux. Deux ans plus tard naissait le Club de Golf Rougemont.

« Je l'ai bâti, mais là, je ne trouve plus ça le fun, explique le propriétaire. Je coupe du gazon; c'est toujours la même routine et je n'aime pas la routine. Mon ex aussi est tannée. »

Le fils du couple, Vincent, s'est

ensuite joint à eux à titre d'associé. S'il déclarait en 2002 songer à reprendre l'entreprise familiale un jour, cela ne semble plus être dans les plans de l'ancien conseiller municipal.

M. Fortin dit avoir reçu quelques appels concernant la vente du golf, mais aucune offre sérieuse pour le moment. Il se dit également courtisé par des courtiers, étant donné qu'il vend lui-même le fruit du labeur de toute une vie.

Le terrain de golf comprend deux parcours de neuf trous, un restaurant et la machinerie nécessaire.

La plus récente évaluation municipale chiffre la valeur foncière de l'établissement à 815 800 \$, en incluant le terrain. Le tout est d'une superficie de 115 700 m<sup>2</sup>.

Plusieurs investissements ont été effectués au fil des années. Plus récemment, en 2012, le casse-croûte de l'endroit a été transformé en restaurant familial, Chez Chuck, ouvert à longueur d'année. Le club de golf est aussi doté d'une salle de réception d'une capacité de 125 places.

L'ajout d'un troisième neuf-trous avait déjà été envisagé, il y a quelques années de cela, mais la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) avait refusé de modifier le zonage d'une

terre agricole de 20,89 hectares convoitée par M. Fortin.

« J'aurais encore des projets, j'aimerais bien agrandir une couple de trous, mais je ne sens plus que j'ai l'adrénaline pour [ça] », note l'homme d'affaires.

Le club de golf emploie actuellement entre 12 et 14 travailleurs saisonniers.

« Le golf, ça va remonter. On a connu une baisse depuis sept ans, mais on a eu une belle année en 2015 », constate le propriétaire.

### PAS DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

Normand Fortin aurait bien aimé transformer son terrain de golf en quartier résidentiel. Selon lui, le golf pourrait être scindé en 75 terrains pouvant accueillir tout autant de résidences.

Mais le projet est mort dans l'œuf, selon le propriétaire, en raison du refus de la municipalité de lui venir en aide. « J'ai une partie qui est déjà zonée blanche, mais la Ville ne veut pas changer le reste. J'ai demandé du dézonage, de me faire installer les égouts... il n'y a rien à faire », déplore-t-il.

Vérification faite auprès de la municipalité, c'est la CPTAQ qui a refusé de se pencher sur le dossier.



Propriétaire du Club de Golf Rougemont depuis 29 ans, Normand Fortin estime qu'il est temps de passer à autre chose. — PHOTOS ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« À la Ville, on avait accepté que M. Fortin aille de l'avant avec sa demande, mais le projet du golf a été refusé d'emblée parce que la MRC [de Rouville] ne s'était pas prononcée sur le sujet. Pour cette raison-là, la CPTAQ a dit qu'elle ne traiterait pas la demande », explique la directrice générale Kathia Joseph.

En outre, les réserves d'eau potable se faisant rares à Rougemont, il serait plus sage d'attendre de découvrir de nouvelles sources qui pourraient éventuellement alimenter de nouveaux projets domiciliaires, a-t-elle ajouté.



M. Fortin se dit courtisé par des courtiers, étant donné qu'il vend son bien sans intermédiaire. — PHOTO ALAIN DION

### MONT SUTTON

## L'offre du groupe Ryan retenue

La Presse Affaires

Les actionnaires de Mont Sutton ont voté mardi en faveur de l'offre d'achat la moins avantageuse, mais qui comportait le moins d'incertitudes.

L'ensemble des actionnaires, majoritaires et minoritaires, ont accepté dans une proportion de 91 % l'offre du groupe formé par le directeur général de la station, Jean-Michel Ryan, et ses associés Sylvain Gervais et Pierre Chesnay.

Ce groupe avait offert 2,8 millions pour la station de ski et 1,5 million pour rembourser sa dette, soit 4,3 millions au total.

Un groupe concurrent (Thirion) avait renchéri avec une offre de 7 millions (8,5 millions avec la dette) qui a été rejetée par les actionnaires majoritaires de la station. Ce groupe composé des frères Philippe et Daniel Thirion, ainsi que de Louis Beauregard, a bonifié son offre à la veille de l'assemblée, sans succès. Louis Beauregard avait déjà

offert d'acheter Sutton en 2012 et avait poursuivi ses propriétaires, la famille Boulanger, pour ne pas y avoir donné suite.

La deuxième offre n'a pas été soumise aux actionnaires minoritaires parce qu'elle avait été rejetée par les actionnaires majoritaires.

L'offre révisée du groupe Thirion « selon ses termes et conditions actuels ne constitue pas une proposition supérieure et n'est pas raisonnablement susceptible d'entraîner une telle proposition supérieure »,



Les actionnaires de Mont Sutton ont accepté l'offre du groupe formé par le DG de la station, Jean-Michel Ryan, et ses associés. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

avait déclaré Ski Sutton.

L'entente doit maintenant être entérinée devant le tribunal, jeudi, ce

qui ne devrait être qu'une formalité.

— Avec Pascal Faucher,  
La Voix de l'Est



**CLINIQUE PODIATRIQUE DE GRANBY**

66, rue Court, bureau 214, Granby  
450 991-4117

www.cliniquepodiatriquegranby.ca

**Vos pieds... la base de votre santé !**

Nommée **professionnelle de l'année** par le Réseau des femmes d'affaires du Québec - Haute-Yamaska.

**D<sup>re</sup> Kim Desroches,**  
podiatre

**D<sup>re</sup> Geneviève Payette,**  
podiatre

Membres de l'Ordre des podiatres du Québec

Couvert par la majorité des régimes d'assurances privés. Aucune référence médicale nécessaire.

# La facture d'électricité grimpera de 0,7%

La Presse Canadienne

La facture d'électricité des clients résidentiels d'Hydro-Québec grimpera de 0,7% à compter du 1<sup>er</sup> avril, ce qui est inférieur à la hausse de 1,7% réclamée par la société d'État. Dans sa décision de 270 pages, rendue publique mardi, la Régie de l'énergie revoit à la baisse certaines données avancées par Hydro-Québec dans sa demande.

«La Régie réduit les charges d'exploitation d'un montant de 30 millions \$ par rapport à la demande d'Hydro-Québec, puisqu'elle les juge surestimées, notamment au chapitre des salaires de base, des services professionnels, les charges du Groupe Technologie et des interventions en efficacité énergétique», peut-on lire.

De plus, le tribunal réglementaire demande à la société d'État de poursuivre ses mesures

d'efficacité au cours des 12 prochains mois avec un objectif minimal de 1,5%.

En moyenne, cette décision de la Régie devrait faire grimper de 11 \$ la facture annuelle d'une petite maison chauffée à l'électricité. Pour un logement, la hausse devrait être de 4,56 \$ pour un an.

Initialement, la société d'État — qui a engrangé des profits de 3,15 milliards \$ pour l'exercice 2015 — avait demandé une augmentation

de 1,9%, avant de la réviser à 1,7% en décembre dernier.

Par voie de communiqué, Hydro-Québec a dit accueillir «favorablement» la décision de la Régie de l'énergie, qui «équivalait au tiers de la prévision de l'inflation».

Par ailleurs, les grands clients industriels vont bénéficier d'un gel du tarif L en 2016-2017, puisque la Régie refuse la demande d'augmentation d'un pour cent demandée par Hydro-Québec.

Toutefois, en tranchant de la sorte, le tribunal réglementaire prive les clients résidentiels québécois d'une baisse tarifaire de 1,2%, déplore l'Union des consommateurs.

«Cette clientèle aurait eu besoin d'une baisse tarifaire pour récupérer le terrain perdu ces dernières années, affirme son analyste en énergie, Marc-Olivier Moisan-Plante. On a eu trois années où les hausses ont été largement plus élevées que l'inflation.»

## C'EST LE PRINTEMPS D'EN PROFITER!



**CR-V** | BONI INCLUS **500** \$

**CR-V LX 2RM 2016**  
EN LOCATION 60 MOIS  
**120 000 km inclus**  
Transport, préparation et surcharge A/C inclus

**0** \$  
ACOMPTE



**ACCORD LX 2016**



**73** \$  
/SEMAINE

EN LOCATION 60 MOIS  
**120 000 km inclus**  
Transport, préparation et surcharge A/C inclus

**0** \$  
ACOMPTE



**HONDA**

FAITES UN ESSAI ROUTIER DÈS AUJOURD'HUI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE HONDA | [HONDAQUEBEC.CA](http://HONDAQUEBEC.CA)

\* Offre de location à la semaine pour une période de 60 mois pour un total de 240 paiements par l'entremise de Services Financiers Honda inc. (SFH) sur approbation de crédit. Cette offre porte sur le CR-V LX 2RM neuf (modèle RMH4G6E1) / Accord LX manuelle 2016. Le prix de location est de 69 \$ par semaine plus taxes, assurance, immobilisation et options en sus. Offres d'une durée de 60 mois. Le prix de location est de 73 \$ par semaine plus taxes, assurance, immobilisation et options en sus. Offres d'une durée de 60 mois. Les taxes, droits spéciaux sur les pneus neufs (15 \$), assurances, immobilisation et options en sus. Offres d'une durée de 60 mois. Le prix de location est de 69 \$ par semaine plus taxes, assurance, immobilisation et options en sus. Offres d'une durée de 60 mois. Le prix de location est de 73 \$ par semaine plus taxes, assurance, immobilisation et options en sus. Offres d'une durée de 60 mois. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. Le Boni 500 \$ (déduit du prix de vente négocié après l'application des taxes) est inclus dans le paiement en location du CR-V LX 2RM 2016, sur approbation de crédit par l'entremise de Services Financiers Honda inc. (SFH). Le Boni 500 \$ ne peut être combiné à aucune autre offre et peut être modifié ou retiré en tout temps. Certaines conditions s'appliquent. \* Réceptifaire du prix. Meilleur achat. 2016 : Petit VUS. Pour plus d'information, visitez [KBB.com](http://KBB.com). Kelley Blue Book est une marque enregistrée de Kelley Blue Book Co., Inc. 5012912

# opinions

Présidente et éditrice **LOUISE BOISVERT**Rédacteur en chef **MAURICE CLOUTIER**Directeur de l'information **MARC GENDRON**

## LA VOIX DES LECTEURS

### Rectifions les faits

Réponse à la présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

Madame Bouchard,

Cette lettre est une réponse à vos propos tenus dans l'article du 27 février 2016 concernant l'absence de semaine de relâche à la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Je désire ici rectifier certains faits et relever certaines faiblesses dans votre argumentaire.

Vous prétendez qu'« annuler la semaine de relâche ne favorise pas la réussite scolaire. » J'aimerais savoir quels sont les fondements d'une telle affirmation. La semaine de relâche existe au Québec depuis la fin des années 70, est-ce dire que les élèves de cette époque réussissaient moins ? Il est possible d'en douter.

Mais l'absence de fondement de cette affirmation n'est pas ce qui m'interpelle le plus. En effet, en affirmant cela, vous sous-entendez que les enseignants et enseignantes sont prêts à sacrifier la réussite scolaire de leurs élèves pour des considérations personnelles. Laissez-moi vous dire, Madame Bouchard, que ces propos sont profondément méprisants pour ceux qui se démènent jour après jour sur le terrain auprès des enfants pour minimiser les impacts des coupures gouvernementales sur cette même réussite scolaire.

Vous affirmez également que la plupart des enseignants et enseignantes sont « ben découragés » d'avoir renoncé à ce congé. Dois-je vous rappeler que le vote du 7 avril 2015, concernant la négociation des arrangements locaux, incluant l'absence de semaine de relâche, a eu l'aval des 352 personnes présentes à l'assemblée. De plus, lors de l'assemblée générale du 13 novembre 2015, deux fois plus de personnes présentes ont accepté les mêmes conditions

de négociations concernant les arrangements locaux, incluant le calendrier scolaire 2016-2017. Évidemment, je ne mets aucunement en doute l'existence d'enseignants et enseignantes opposés à ces conditions de négociations, mais je crois qu'il était de leur responsabilité de se présenter aux assemblées générales afin de faire valoir leur point de vue.

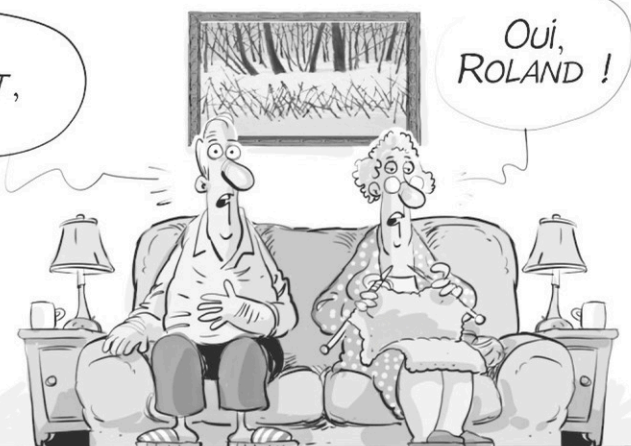
Enfin, en affirmant qu'aux assemblées syndicales, « il y a 100, 150 personnes présentes sur 2000 », vous semblez vouloir diminuer la légitimité du vote. Je crois que les chiffres mentionnés ci-dessus viennent contredire encore une fois votre affirmation. En effet, même en vous concédant le chiffre de 2000 enseignants, qui est, selon le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, contestable, la participation à l'assemblée d'avril 2015 se chiffre à près de 18 %. Par conséquent, il me paraît plus qu'ironique de votre part d'utiliser un soi-disant faible taux de participation à l'assemblée syndicale. En effet, ce pourcentage de participation représente tout de même trois fois plus que les 5,75 % de personnes qui ont participé aux élections scolaires, celles-ci vous permettant de diriger le Conseil des commissaires, lieu où se prennent les décisions ayant une influence capitale sur la réussite de nos enfants.

En terminant, Madame Bouchard, loin de moi l'idée de vous empêcher de défendre votre position ainsi que celle de la Commission scolaire dans le présent débat. Par contre, je crois fondamentalement que la fonction que vous occupez vous oblige à véhiculer des faits avérés, et non des propos s'apparentant à la rumeur ou au ouï-dire.

**Louis-Philippe Lessard**  
Enseignant à la Commission scolaire des Hautes-Rivières

NOUS SOMMES POUR L'OLÉODUC ÉNERGIE EST, HEÏN, GERMAÏNE !

Oui, ROLAND !



MAIS ÇA DÉPEND OÙ IL PASSE !

Oui, ROLAND !



### La vérité sur le « pot »

En réponse à l'opinion de Céline Massé de Granby relativement à la richesse naturelle à exploiter que serait le cannabis.

Je ne connais pas les qualifications de M<sup>me</sup> Massé qui lui permet d'avancer que le chanvre est une ressource naturelle qui ne peut qu'apporter des bienfaits.

Il y a une première distinction à effectuer entre le chanvre qui peut être utilisé dans le vêtement et la construction et celui qui produit du THC, la substance psychoactive. Le premier ne comporte que 0,3 % de THC, alors que le deuxième peut en contenir de 5 à 25 %.

Relativement à l'effet thérapeutique de la marijuana, elle a été démontrée efficace dans le traitement de la nausée, de la douleur chronique, du glaucome et dans le soulagement des symptômes de la sclérose en plaque. Pris en forte dose, le THC produit les effets psychiques et émotifs indésirables qui contreviennent à l'effet thérapeutique. L'avenue médicale qui est proposée est de recourir aux cannabinoïdes synthétiques à faible dose et de diminuer la quantité d'opioïdes

dans le traitement de la douleur. Ceci étant dit, il a été démontré scientifiquement que l'usage à long terme du THC comporte les effets indésirables suivants : des déficits neurocognitifs, le déclenchement de psychose et de diverses affections respiratoires. La marijuana n'est pas une substance innocente.

Il est vrai que beaucoup de consommateurs utilisent le « pot » pour s'endormir, diminuer leur anxiété ou pour réguler leurs humeurs. M<sup>me</sup> Massé avance que cette utilisation est préférable aux médicaments d'ordonnance. Il est vrai que la marijuana peut occasionner moins d'effets indésirables que nombre de médicaments. Toutefois, lorsque notre état ne nécessite pas de recourir à un traitement pharmaceutique, l'emploi régulier d'une substance pour obtenir un certain bienfait retire l'habileté naturelle à s'endormir, à cultiver des habiletés pour faire face à ses peurs et à développer des forces pour composer avec la réalité. Faire disparaître les symptômes n'est pas s'attaquer au vrai problème...

Lorsqu'une personne est atteinte d'un trouble de santé mentale,

le recours à la marijuana est contre indiqué. Le THC est un perturbateur du système nerveux central. À quelle réaction pouvons-nous nous attendre en utilisant un perturbateur chez une personne qui est déjà perturbée dans son fonctionnement ?

Il ne reste donc que l'euphorie à la marijuana. Si le recours à cette substance est comparable à un usage récréatif d'alcool ou d'un repas préféré, alors cet usage ne pose pas de problème. Dans le cas contraire, il y aura des difficultés reliées à sa consommation. Ce n'est qu'une question de temps.

Légalisée ou pas, la marijuana n'est pas une panacée. Si nous avons besoin que notre vie soit teintée de rose, alors développons la joie, apprenons à accepter la réalité telle qu'elle est (elle est parfois tendre et douce et parfois dure, voire cruelle), récupérons de nos blessures affectives et rions beaucoup. On peut, à petits prix, louer des spectacles d'humour et des films comiques. Leur effet dure plus longtemps qu'un joint. Pour d'autres, des massages thérapeutiques feront l'affaire.

**René Gagnon, directeur**  
Centre d'entraide La boussole Inc.

**SUR LE WEB**  
SUIVEZ-NOUS SUR  
[lavoixdelest.ca](http://lavoixdelest.ca)

 [facebook.com/lavoixdelest](https://www.facebook.com/lavoixdelest)

 @lavoixdelest



«On va découvrir plein de choses nouvelles, plein de belles choses, de belles valeurs», croit Isabelle Ménard. La responsable de l'accueil des Syriens à SERY leur donnait, mardi, un atelier sur le transport en commun à Granby. — PHOTO ALAIN DION

## L'ARRIVÉE MASSIVE DES SYRIENS EST TERMINÉE

# Défis et euphorie



**CYNTHIA LAFLAMME**  
cynthia.laflamme@lavoixdelest.ca

**GRANBY — « J'ai l'impression que SERY et la Ville ont apporté leur contribution dans ce drame humain. C'était très euphorisant quand la première famille syrienne est arrivée. » Isabelle Ménard est la personne-ressource pour tous les Syriens arrivés depuis janvier à Granby. Maintenant que l'arrivée massive de réfugiés est terminée, la coordonnatrice à l'accueil à SERY témoigne des échanges culturels, mais aussi des barrières à franchir.**

Depuis le 15 janvier, Solidarité ethnique régionale de la Yamaska a accueilli 10 familles totalisant 64 personnes. La dernière est arrivée le 28 février, après une semaine particulièrement occupée pour M<sup>me</sup> Ménard. Elle a reçu, en 7 jours, six familles. « Si on avait eu une septième famille, ça aurait commencé à congestionner. Là, on aurait eu des difficultés. Au niveau de la logistique, j'étais à ma limite », confie la dame, qui donnait mardi un atelier aux derniers arrivés sur le transport en commun à Granby.

Isabelle Ménard ne s'en cache pas : dans les prochaines semaines, elle souhaite reprendre son souffle. Elle fait ce métier depuis quinze ans, mais en était à sa première expérience d'immigration massive. « C'était de nouvelles procédures. Ils apprennent de nous et on apprend d'eux. Ce sont différentes

cultures qui nous déstabilisent en tant qu'intervenant, alors qu'on a l'habitude de recevoir des gens du continent africain et d'Amérique du Sud, explique M<sup>me</sup> Ménard. On va découvrir plein de choses nouvelles, plein de belles choses, de belles valeurs. De ces valeurs, ce que je retiens de plus, c'est l'hospitalité de ces gens-là qui sont très reconnaissants envers le Canada et envers les personnes qui les ont accueillis. »

### DES BARRIÈRES

Isabelle Ménard a connu, et connaît toujours, certaines des difficultés que partage aussi la nouvelle communauté syrienne.

« Leur grand défi actuellement, c'est la langue ! lance-t-elle. C'est impossible de communiquer. Ça doit être tellement frustrant. Je la vis cette frustration-là parce que, parfois, je veux leur donner des informations, des explications. J'y vais avec un mot en français, un mot en arabe, un logiciel de traduction. Je me sens tellement frustrée de ne pas pouvoir leur donner tout ce que je voudrais... Je me dis qu'à l'inverse, ça doit être extrêmement frustrant pour leur quotidien qu'ils veulent nous raconter. Ça prend toujours des interprètes. »

La situation à Granby est toutefois bien différente de ce qu'ont vécu les Syriens à Toronto, où ils sont demeurés des semaines à l'hôtel. Soutenus dès les premières minutes par M<sup>me</sup> Ménard, les nouveaux Granbyens ont été logés rapidement. Neuf appartements de cinq pièces avaient été trouvés pour ces familles, en plus d'un logement plus grand encore pour loger une famille de deux adultes et leurs huit enfants.

Une autre difficulté s'est présentée quand le temps est venu de recevoir

les familles. Faisant habituellement affaire avec le YMCA pour le transport des nouveaux arrivants dans leur ville d'accueil, SERY devait cette fois composer avec la Croix-Rouge, qui a connu quelques ratés.

La coordonnatrice à l'accueil a, par exemple, attendu une famille pendant deux jours, sans qu'on l'avise qu'elle était coincée à Toronto. Une autre famille s'est pointée une journée plus tôt que prévu. Elle a ainsi dû réagir vite, ayant été avertie à peine 15 minutes avant son arrivée.

### ARRÊT DES ARRIVÉES MASSIVES

Le centre de bienvenue à Montréal a été démantelé le 29 février. Mais M<sup>me</sup> Ménard ne croit pas que l'arrivée de Syriens s'arrêtera là. Avec le nouveau bassin qui s'est ouvert, Granby pourrait en accueillir à nouveau, mais cette fois, selon les procédures normales. Contrairement aux dernières semaines, ils arriveront en semaine et leur arrivée sera connue deux à trois semaines à l'avance.

Durant cette période achalandée, les municipalités d'accueil du Québec ont toutefois cessé de recevoir des réfugiés d'autres pays, selon ce qu'a pu constater M<sup>me</sup> Ménard.

Était-ce mieux ainsi ? « Non, parce que les besoins sont aussi ailleurs, au Congo par exemple où ça ne va pas mieux, répond-elle. J'aurais préféré que ça continue sur la même lancée, que ça ne vienne pas diminuer le volume des gens d'origine africaine. Mais je suis quand même très contente de recevoir ces Syriens, ajoute-t-elle avec fierté. J'ai l'impression de participer à quelque chose de spécial, d'extraordinaire, de très humain. »

**Derrière chaque sourire se cache une personne**

**DENTUROLOGISTES**

- ◆ Fabrication et réparation de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- ◆ Protecteurs buccaux

Disponibilité de soir • Consultation gratuite

**450 372-5928**  
27, rue Elgin, bureau 1, Granby

Marion Bélair, d.d. Yvan Paré, d.d.

**Pain Pain**  
Boulangerie Artisanale

**Pain de fabrication artisanale, fait à la main**  
(farine entière ou naturelle, sans lait, sans sucre, sans gras)

- Fromage, charcuterie
- Chocolat fin
- Pâtés au poulet
- Fèves au lard maison
- Pâtisseries

- Croissants - Chocolatines
- Viennoiseries - Sandwichs

**OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE, de 7 h à 18 h et les jeudis et vendredis, de 7 h à 21 h**

120-2 Principale, Granby 450 770-7246

*Le temps des sucres!*

**Savourez l'érable**  
Célébrez le printemps

**Choix de tables d'hôte à la saveur de la cabane à sucre**

**BISTRO**  
*Colombine*

Les vendredis et samedis jusqu'au 2 avril

128, route 235, Ange-Gardien (sortie 55 autoroute 10) 450 293-0129

**LA PLACE DES IMPÔTS À GRANBY**  
Services comptables Richard Nareau

**Tarif: IMPÔT 2015**

- \* Particulier : 65 \$
- \* Autonome : 155 \$
- \* Autonome avec comptabilité à faire : 155 \$ + 35 \$/h
- \* Logement à revenu : 155 \$ + 55 \$/bloc suppl.
- \* Camionneur : 130 \$ (avec dépenses d'emploi)
- \* Employé à commission : 130 \$ (avec dépenses d'emploi)

Annexe de rénovation domiciliaire : 25 \$  
Calcul de gains ou pertes en capital : Taux horaire (35 \$/h)  
\* Conjoint sans revenu, étudiants et aide-sociale : 40 \$  
Taxes en sus

**Heures d'ouverture :**  
Lundi au vendredi : 9 h à 17 h  
Samedi : 9 h à midi  
De soir : sur rendez-vous seulement

**ÉTATS FINANCIERS ET IMPÔTS CORPORATIFS DISPONIBLES SUR DEMANDE**

740, rue Principale, bureau 204, Granby 450 994-7704



Selon les statistiques du BST, les déversements de pétrole majeurs dans les pipelines et dans les trains se produisent à des fréquences semblables.

— PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

## AUDIENCES PUBLIQUES SUR ÉNERGIE EST

# Le train aussi sécuritaire que le pipeline, selon le BST

**MARTIN CROTEAU**  
La Presse

**LÉVIS — N'en déplaise à TransCanada, le transport du pétrole par pipeline n'est ni plus, ni moins sécuritaire que le transport par train, a affirmé le Bureau de la sécurité des transports (BST), mardi, lors des audiences publiques sur l'oléoduc Énergie Est.**

Le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a lancé mardi sa deuxième journée d'étude du projet controversé de la société albertaine. L'après-midi est consacré aux différents modes de transport du pétrole.

Selon l'administrateur en chef des opérations du BST, Jean Laporte, tant le rail que l'oléoduc peuvent être utilisés de manière sécuritaire pour acheminer le brut vers les raffineries.

« La comparaison est très complexe, car les facteurs de risque sont très différents d'un mode de transport à l'autre, a-t-il déclaré. Et de notre point de vue, le transport de pétrole brut peut se faire de manière sécuritaire dans tous les modes de transport si les risques sont bien identifiés et gérés de manière proactive. »

Lundi soir, TransCanada a lancé les audiences du BAPE en présentant le débat sur Énergie Est comme un choix entre le pipeline et le train. Son vice-président Louis Bergeron a présenté l'oléoduc comme

une alternative plus sécuritaire, plus fiable et plus verte que le transport ferroviaire.

Mais les statistiques du BST indiquent que les déversements de pétrole majeurs dans les pipelines et dans les trains se produisent à des fréquences semblables.

Le BST n'a recensé aucun déversement d'importance dans un oléoduc sous sa juridiction en 2015. Il en avait dénombré quatre en 2014, et la moyenne de la dernière décennie était de huit événements par année, avec une « tendance claire à la baisse », selon M. Laporte.

Quant au transport de pétrole par train, le nombre de déversements d'envergure est stable depuis les dernières années, avec trois incidents en 2015 et trois en 2014. Les quantités déversées lors de ces événements sont comparables à celles observées dans des accidents d'oléoducs.

En point de presse, M. Laporte a noté que le transport du pétrole par train est devenu plus sécuritaire depuis la tragédie de Lac-Mégantic, qui a fait 47 morts en 2013. Cet accident a amené plusieurs sociétés ferroviaires à resserrer des mesures de sécurité.

« Au niveau de gros événements majeurs, on parle de nombres semblables a expliqué M. Laporte. Au niveau des plus petits événements, il y en a plus du côté ferroviaire, mais sans déversement ou très peu, avec des quantités minimales. »

## RÉGIME DE RETRAITE GÉNÉREUX À LA SQ

# Négociations en vue

**EXCLUSIF**

**DENIS LESSARD**  
La Presse

**QUÉBEC — Le régime de retraite fort généreux des agents de la Sûreté du Québec sera au cœur des négociations avec le gouvernement du Québec. Les 5400 policiers de la SQ ne contribuent qu'au tiers de leur régime, alors que tous les autres employés de l'État se partagent moitié-moitié les contributions avec l'employeur.**

Selon les informations obtenues par *La Presse*, Québec a comme objectif de contraindre les policiers au même effort que l'ensemble de la fonction publique. Dans le passé, seuls les cols bleus de la Ville de Montréal contribuaient aussi peu — une situation corrigée il y a quelques années. Une fois la cible du 50-50 définie, reste à savoir combien d'années seront prévues pour y arriver.

« La question des pensions, c'est LE dossier, le principal enjeu de cette négociation. À ce chapitre, les agents sont gras durs », laisse-t-on tomber au plus haut niveau au gouvernement. « Le partage un tiers-deux tiers ne peut plus passer, il faudra bouger. Reste à savoir à quelle vitesse », renchérit-on.

Pour Pierre Veilleux, président du syndicat, « on a aucune demande sur notre régime de retraite actuellement, mais j'imagine que cela va sûrement venir ».

L'absentéisme est un problème concret à la SQ; l'employeur voudrait avoir un meilleur contrôle. « C'est le même pattern qu'avec l'ensemble des fonctionnaires, beaucoup d'absentéisme est lié à des dépressions », explique Pierre Veilleux.

Comme d'habitude, Québec a attendu d'avoir réglé avec la plus grande part de ses employés avant de s'attaquer aux discussions, plus délicates, avec la police. Après des semaines de discussions très exploratoires, une première rencontre plus formelle doit avoir lieu mercredi entre le patron de la SQ, Martin Prud'homme, le négociateur patronal Claude Gravel et leurs vis-à-vis syndicaux, Pierre Veilleux, président de l'Association des policiers et policières du Québec (APPQ), et l'avocat du syndicat, Alain Rousseau.

### RETRAITE À 45 ANS

Actuellement, les policiers peuvent prendre leur retraite, sans pénalité actuarielle, après 25 ans de service, quel que soit leur âge. En termes clairs, un policier qui est entré à la SQ à 20 ans peut



Québec a attendu d'avoir réglé avec la plus grande part de ses employés avant de s'attaquer aux discussions, plus délicates, avec la police. — PHOTO ARCHIVES LE QUOTIDIEN

jouir d'une pleine retraite à compter de 45 ans. Selon les sources de *La Presse*, Québec souhaite allonger de deux ans la période de travail, qui passerait de 25 à 27 ans. Le gouvernement Couillard vient d'obtenir le report d'un an de la prise de retraite pour l'ensemble des employés; on passera ainsi de 60 à 61 ans en 2018. Au début de la négociation, Québec avait proposé 62 ans dès janvier 2017. Pour Pierre Veilleux, le gouvernement ne bougera pas là-dessus, si on se fie à ce qu'il a mis en place pour les policiers municipaux avec la loi 15.

Cette loi prévoyait aussi que le régime de retraite des employés cols bleus et cols blancs ne pouvait dépasser 18% de la masse salariale. Une exception avait été faite pour les policiers, la limite étant placée à 20%. Pour M. Veilleux, le régime de retraite des agents de la SQ dépasse à peine la barre des 20%.

Les deux parties attendent toujours un rapport de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) qui établit des comparaisons entre le salaire des policiers de la SQ et celui des autres corps de police. Historiquement, les policiers provinciaux sont moins bien rémunérés que leurs collègues des autres corps de police, des municipalités, du fédéral ou des autres provinces.

Les policiers se contenteraient-ils d'une augmentation comparable à celle des autres employés de l'État? « Il y a des tiroirs là-dedans,

certaines en ont plus, d'autres moins, d'autres ont la relativité. Les augmentations de la dernière ronde, c'est comme du sable mouvant », de résumer M. Veilleux.

### CONDITIONS DE TRAVAIL PARTICULIÈRES

Les conditions de travail à la SQ ont toujours été particulières. Les agents ne paient pas d'assurance-emploi. De plus, les officiers ont accès à des véhicules de service banalisés qu'ils peuvent utiliser pour leur usage personnel, en dehors des vacances. Cet avantage n'est pas imposé.

Lors de la négociation précédente en 2011, les agents de la SQ avaient bénéficié d'augmentations de salaire supérieures à ce qui avait été accordé dans la fonction publique. Les jeunes policiers pouvaient grimper dans l'échelle salariale plus rapidement, un échelon ayant été éliminé. Certains sergents avaient eu droit à une hausse supplémentaire de 2,5%, selon leur classe.

Les augmentations de salaire liées à l'ancienneté avaient aussi été bonifiées. Les policiers avaient une première majoration de 5%, deux autres de 2% et une autre de 1% chaque fois qu'ils franchissaient, respectivement, le cap des 6, 13, 20 et 27 ans d'expérience. Auparavant, ces plateaux étaient fixés à 2% après 7, 14 et 21 ans d'ancienneté; celui de 27 ans n'existait pas.



# Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30\*

**450 375-8888**  
**classees@lavoixdelest.ca**

\*Avant 16h pour parution le lendemain.  
 Le vendredi avant 16h pour parution dans *Le Plus*.

laVoixdel'Est



## PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans *Le Plus* ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée.

386139V

## C'est à ton tour...

### Aujourd'hui c'est l'anniversaire de

Lori Moss, Delaware;  
 Keri Moss, Washington, D.C.;  
 Myriam Houle, de St-Eustache;  
 Xavier Pontbriand, de Ste-Julie;  
 Guylaine Girard, de Granby;  
 Lucien Dumoulin, de Granby;  
 Suzanne Giard, de Granby;  
 Lyne Girouard, de Granby;  
 Richard Simoneau, de Granby;  
 Normand Auclair, de Ste-Cécile-de-Milton;

Joyeux 31<sup>e</sup> anniversaire de mariage à :  
 Liliane Lacasse et Onil Coderre, de Bromont

Pour souligner un anniversaire  
 il vous suffit d'appeler au plus tard  
 la veille avant 16 heures  
 du lundi au vendredi  
 au 450-375-8888 ou par courriel  
 classees@lavoixdelest.ca

## 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

ANGE-GARDIEN : grand terrain, style canadien, 2 garages, verrière, 5 c.c., 2 s.bain, poêle à comb. lente, 266,000\$. Info : 450-337-1115

## 106 MAISONS MOBILES

Jolie maison mobile, entièrement rénovée, secteur tranquille à 8 minutes des galeries. Prix: 94,000\$, 450-991-4074 (boite vocale), libre 1<sup>er</sup> juillet. Courriel : leonard.potvin@videotron.ca

## 152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

2½ rue Gill, Centre-ville, meublé, chauffé, éclairé, flottant, buanderie, libre imm. 415\$/mois. Info : 450 531-4600

BEAU PETIT 2½ propre, meublé, chauffé, éclairé, 2<sup>e</sup> étage, entrée privée, chambre en retrait, au 458 Bourget Ouest, dans immeuble paisible, clientèle d'un certain âge. Nous recherchons une personne tranquille de préférence 40 ans et plus. NOUS VÉRIFIONS LE CRÉDIT. Libre imm., 480\$/mois. 450-531-8014

## 153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

! 3½ À 480\$ / 4½ À 550\$  
**AU COEUR DU VILLAGE**

À SUTTON

Spacieux, asp. central, s. de lav., ascenseur, conciergerie ☎ 450-538-5641



# 2269

Logements d'immeubles vendus depuis 2000

## Yves Forand

Courtier immobilier

Cell.: 450 375-1621

Bur.: 450 378-4120

RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière



**Pierre Bellefleur**

Cell.: 450 531-4421

Bur.: 450 378-4120

Courtier immobilier agréé

Spécialités: Commercial

Industriel

Multiplex



**RE/MAX**

Votre puissance immobilière de la région

RE/MAX Professionnel inc.

Agence immobilière



**Lucie Bellefleur**

Cell.: 450 775-9857

Bur.: 450 378-4120

Courtier immobilier

Spécialités: Résidentiel

Multiplex

## 153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

### BROMONT – WOW !

Appartements en montagne. Ski-in-ski-out. Luxe et paix. 1, 2 et 3 chambres. Ascenseur, foyer, garage intérieur, piscine, etc. Location long terme. Occupation immédiate possible.

À partir de 1,350\$ / mois.  
 Info : Karine 450 534-0070  
 kgirard@groupelobato.com

BROMONT, 5½ rue de Laviolette, 3<sup>e</sup> étage dans 6 logis, pl. céram. + flottant, asp. central. Personnes tranquilles et responsables. Pas de chien. Libre imm. 450 372-4450

COWANSVILLE, grand 5½, remise ext., libre imm., 615\$ / mois. Informez-vous du rabais jusqu'en juillet 2016. Inf. 450-776-0031

## 154 LOGIS À LOUER À GRANBY

3½, mars et juillet, 4½ juil., 5½, mars ou avril  
 Conciergerie / Tranquille / Sécuritaire.  
 Références. 450 578-0963 **placemasse.ca**

## 3½ SEMI-MEUBLÉ, ET 4½

Info: 450-775-5310.

4½, 185 ST-URBAIN, 6 logis, rénové, très éclairé, entrée lave-vaisselle, libre 1<sup>er</sup> juin. Pas d'animaux. Immeuble tranquille, 2 stat., Info : 450 375-5371

4½, haut de duplex pour personnes tranquilles. Complètement rénové, ensoleillé, spacieux 675\$/mois, 90 Villeneuve. Enquête de crédit. Info : 450 577-5688

4½ style condo, **CONST. NEUVE**, libre 1<sup>er</sup> juillet, très ensoleillé, tranquille, sécuritaire, remise ext. À partir de 850\$. 450 775-3527

BEAUX GRANDS 4½, sect. parc Terry Fox. Très tranquille. À partir 650\$, libres 1<sup>er</sup> juillet. FAUT VOIR! 450-360-4676.

GRAND 4½, 3<sup>e</sup> étage, pl. béton, non-fumeurs. Pas d'animaux. tranquille, ensoleillé. Libre juil. 615\$. 450-531-4265 ou 450-378-7263

## 154 LOGIS À LOUER À GRANBY

Grand 4½, 60 rue Fatima, dans 6 logis, endroit paisible, balcon, porte-patio, rénové, remises int. et ext., libre 1<sup>er</sup> juil. ou avant, non-fumeurs, 50 ans +, 565\$/mois. 450-378-0328

### GRANDS 3½-4½- 5½, 2<sup>e</sup> étage, libres.

Près Galeries, semi-meublés ou non, câble fourni. Pas de chien. Références. 450-372-0557

GRANDS 3½, 4½, très propres, libres imm. et jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet, 460\$ à 570\$/ms, 61 Pinard, 151 Leroux. 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> étage. 450 776-2648

PRÈS DES GALERIES, 3½, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> étage, 470\$ et 590\$. Autres grands disponibles. Tous en avant. 450 522-9235

RABAIS DE 75\$ JUSQU'EN JUILLET 2016  
 RUE WELLINGTON, 4½ à 575\$-75\$ = 500\$  
 eau chaude incluse; RUE DESJARDINS, 3½ à 475\$-75\$ = 400\$. 450 776-0031

## 160 CHAMBRES À LOUER

À Granby, belles grandes chambres doubles, avec chambre de bain privée, fraîchement rénovée, réserver maintenant pour le mois de mars. Info : 514-444-6146.

## 202 ARGENT À PRÊTER

Prêt hypothécaire privé, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> rang.  
 Financement Brisson. 1-866-566-7081

## 205 SERVICES FINANCIERS

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêchent de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite.

MNP syndic de faillites, GRANBY

450-361-2559

Siège social: Montréal

**Sutton**  
 L'Immobilier nous habite  
 Agence immobilière

**À VOTRE SERVICE**

- SUCCESSION
- COMMERCIAL
- VENTE ET ACHAT
- RÉSIDENTIEL
- IMMEUBLE À REVENU

Pour des  
**RÉSULTATS**  
 BERNARD est là!

**BERNARD ROUSSELLE**  
 Courtier immobilier



cell.: 450 521-7211 bernardrouselle.ca

Plus qu'un conseiller...  
 ... un ami

# Yves Paquette

Courtier immobilier

CELL.: 450 775-9940

BUR.: 450 378-4120



**RE/MAX**  
 Professionnel inc.

**2%**  
 \*Sous certaines conditions

Estimation gratuite  
 Un seul appel suffit  
 yvespaquette.com

204 OCCASIONS D'AFFAIRES

204 OCCASIONS D'AFFAIRES



# iNOVIA

DIRECT

## GÉREZ VOTRE TEMPS ET VOS REVENUS EN TRAVAILLANT DE LA MAISON

INOVIA DIRECT RECHERCHE DES PERSONNES  
 DYNAMIQUES AVEC DE L'ENTREGENT.

Nous vous offrons la possibilité de vous créer un revenu supérieur à la moyenne, comme travailleur autonome à temps plein ou à temps partiel, selon vos disponibilités.

Formation complète et soutien professionnel inclus.

inoviadirect.com

450 776 0096

## SOYEZ EN AFFAIRES MAINTENANT !

Contrat à attribuer pour de nouveaux franchisés en entretien ménager commercial.

JAN-PRO. Marque établie depuis 17 ans au Québec avec + de 300 franchisés. Nous fournissons: clientèle initiale garantie ou argent remis; formation initiale; gestion des comptes-clients; temps plein ou partiel; revenu entre 500 \$ et 10 000 \$ par mois; financement disponible; à partir de 4 000 \$

**Aussi disponible à Granby**  
**jan-pro.ca • 1 855-780-0800**

## 205 SERVICES FINANCIERS

PROBLÈMES DE DETTES  
 Stress, inquiétude ? Posez vos questions, nous avons une solution. **Redressement budgétaire, proposition, faillite.**  
 François Huot Syndic Ltée  
 Granby, 450-776-3500  
 Sherbrooke, 819-821-3500  
 Mégantic, 819-583-6100

## 205 SERVICES FINANCIERS

### AVEZ VOUS BESOIN D'AIDE ?

Depuis 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

**Appelez-nous au :**  
**1 877 liberté 1 877 542-3783**

**JEAN FORTIN & ASSOCIÉS**  
 syndics

Syndics autorisés en insolvabilité

## 205 SERVICES FINANCIERS

## 351 MESSAGES PERSONNELS

★ A1 ROMANCE ENR ★  
 Service d'accompagnement  
 Reçoit & se déplace. 7/7 -24/24.  
 450-405-4902

**351 MESSAGES PERSONNELS**

ADA TRÈS JOLIE FILLE NOIRE.  
Reçoit et se déplace. 24/24  
450 330-0851

Charmante Nikki, blonde, 38 DD, bronzée,  
massage sur table, service multiple, lingerie,  
décor chaleureux. Résidence privée 777,  
9h à 21h. Près de Sanair. 450 773-3542

Jeune femme sexy et séduisante  
Pour vous recevoir Messieurs. Et aussi à la  
recherche de femme. 450 577-4887

★ ★ ★ JOLIE DEMOISELLE 46 ANS ★ ★ ★  
Reçoit et se déplace 7 jours / 7  
450 558-1966

Offrez-vous un bon massage avec plaisir.  
819-791-5748

**451 PERSONNEL DEMANDÉ**

**ACIER MÉTAUX DOUCET**  
recherche  
**TRIEUR DE MÉTAUX**

**EXIGENCES:**  
✓ Débrouillard et autonome;  
✓ Connaissances dans le métaux ferreux et  
non ferreux;  
✓ Capacité à effectuer plusieurs tâches;  
★ Salaire selon expérience.  
★ Avantages sociaux.

Faire parvenir votre CV au:  
**1050 St-Charles Sud, Granby, J2J 0L6**  
comptabilite@metauxdoucet.com

**406 SERVICES D'IMPÔT**

**406 SERVICES D'IMPÔT**

**2015 PRÉPARATION DE VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS 2015**

- Impôt de particulier - Informatisé  
- Revenus de location - 30 ans d'expérience

**- Transmission électronique TED**  
- Service rapide, personnalisé, confidentiel  
PRIX FIXE: - Célibataire (prov. et féd.)  
- Couple (prov. et féd.)

**Communiquez avec**  
**M. Marc Nadeau 450 375-4611**  
**622 St-Hubert, Granby**  
Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h  
Aucun rendez-vous nécessaire

**IMPÔTS DES PARTICULIERS**  
(T.E.D. Transmission électronique)  
Revenus de location - Travailleur autonome

Ouvert du lundi au vendredi  
sans rendez-vous de 8 h à 17 h.

**IMPÔTS T.L. INC.**  
34, rue Carrier,  
Granby (Qc) J2J 2M5  
T 450.378.7819  
F 450.405.4591  
info@impotstl.com

**Brigitte Thibodeau**  
30 ans d'expérience.

**408 SANTÉ**

**408 SANTÉ**

**PRIVA-SOINS L.L.**  
À COMPTER DU 15 MARS  
CLINIQUE MÉDICALE EN PRIVÉ  
DR. LASNIER MDCM 80435  
NON PARTICIPANT À LA R.A.M.Q.  
35 PRINCIPALE, GRANBY  
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS  
450.372.4211

**409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE**

CHANTAL SIMARD, MASSOTHÉRAPEUTE  
membre A.M.P.Q., détente, suédois, problème  
de dos, nerf sciatique, homme, femme, enfant.  
Reçu assurance. Rendez-vous: 450-521-5487

**MASSAGE RELAXATION**  
Forfait, 7 jours- Granby, 450 956-0725

Massage suédois  
Sylvie, 450-521-4362

**451 PERSONNEL DEMANDÉ**

**COMPLEXE ST-JACQUES**  
RECHERCHE  
**PRÉPOSÉ(E) AUX SOINS, MÉNAGE**

Jour, soir et une fin de sem. sur 2  
Atouts PDSB, RCR et loi 90  
Salaire compétitif

Joignez-vous à une entreprise en croissance  
Vous présenter au  
**345 rue St-Jacques, bur. 100, Granby**

**451 PERSONNEL DEMANDÉ**

CAFÉ DE LA BRÛLERIE recherche  
CUISINIER avec ou sans expérience, temps  
plein ou temps partiel. Se présenter avec CV  
au 4 rue de La Gare à Granby

**COSMÉTICIENNE** à temps partiel demandée  
disponible jour, soir et fin de semaine.  
Pour la **PHARMACIE JEAN COUTU**  
au 50, rue Denison Est à Granby.  
Si intéressé, présentez-vous avec votre CV

**451 PERSONNEL DEMANDÉ**

**GOLF LE ROCHER**  
ROXTON POND

Le club de golf le Rocher de Roxton Pond recherche des personnes  
dynamiques afin de compléter les postes suivants:

- MÉCANICIEN(NE) ENTRETIEN MACHINERIE
- HORTICULTEUR(TRICE)
- PRÉPOSÉ(E) AU DÉPART
- PRÉPOSÉ(E) AUX VOITURETTES
- PRÉPOSÉ(E) À LA BOUTIQUE
- SERVEUR, SERVEUSE BAR/BANQUET
- PRÉPOSÉ(E) MÉNAGE
- SURVEILLANT(E) TERRAIN

**Bien afficher le poste désiré**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au :

**Club de golf le Rocher de Roxton Pond**  
821, Rang 4, Roxton Pond (Québec) J0E 1Z0  
Courriel : golferocher@bellnet.ca

**AUCUNE CANDIDATURE PAR TÉLÉPHONE**

**451 PERSONNEL DEMANDÉ**

**OFFRES D'EMPLOI SAISON 2016**

**451 PERSONNEL DEMANDÉ**

**metro PLUS PLOUFFE**

**PORTES OUVERTES DE L'EMPLOI**

À notre succursale de Bromont  
Plus de 25 emplois disponibles  
Venez nous rencontrer

**LE SAMEDI 12 MARS 2016**  
de 10 h à 16 h

Entrevue sur place  
N'oubliez pas votre C.V.

www.metroplouffe.ca

**GROUPE GUY ST-LOUIS**

**COWANSVILLE**  
TOYOTA SCION MAZDA NISSAN

Nous sommes à la recherche de personnes dynamiques  
pour les postes disponibles immédiatement :

**DIRECTEUR(TRICE) COMMERCIAL(E)** (F&I)  
**PRÉPOSÉ(E) À LA LIVRAISON**  
de véhicules neufs et d'occasion

resshum@cowansville.toyota.ca  
Télécopieur : 450 263-9379

**HYUNDAI COWANSVILLE**

Avec le retour du beau temps,  
Hyundai Cowansville recherche :

**HOMME DE SERVICE**

Avec expérience

- Pose de pneus Poste à temps plein  
- Vidange d'huile

Contactez Chantale Bernard  
450 266-3000

**GOLF INVERNESS**  
LAC BROME

Nous sommes à la recherche de personnel  
pour combler les postes suivants :

- Cuisinier(ère)s
- Serveur(euse)s

Faites parvenir votre curriculum vitae  
**johanne@golf-inverness.com**  
C.P. 3550  
**Knowlton (Québec) JOE 1V0**  
Télé.: 450 242-1598

**454 CAMELOTS DEMANDÉS**

**AUGMENTEZ VOS REVENUS !!**

DEVENEZ CAMELOT POUR DISTRIBUER

La Voix de l'Est et La Presse  
Plusieur parcours à Granby

Idéal pour revenus d'appoint, adultes ou étudiants  
(avec voiture ou à pied)

Aussi  
Route motorisée disponible pour Lac Brome

LAISSER VOS COORDONNÉES  
au 450-375-4555  
BOÎTE VOCALE 527 ou 529

Autre annonce de la rubrique 552 à la page suivante.

**552 AVIS PUBLICS**

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**

Avis est par les présentes donné que, à la suite  
du décès de Marie-Paule BEAULIEU, en son  
vivant domiciliée au 335, rue St-Jacques - ap-  
partement 107 à Granby, Québec, J2G 3N5,  
survenu le 14 novembre 2015, un inven-  
taire des biens de la défunte a été fait par  
les liquidatrices successorales Lise Boucher  
et France Boucher, le 29 février 2016, devant  
M<sup>e</sup> André Couture, notaire, 133, rue Robinson Sud,  
Granby (Québec) J2G 7L5, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés,  
à l'étude de M<sup>e</sup> André Couture, notaire, sise au 133,  
rue Robinson Sud, Granby (Québec) J2G 7L5.

Donné ce 29 février 2016.  
Lise Boucher et France Boucher, liquidatrices

Homme de service pour piscine creusé  
Recherche une personne pour faire l'installa-  
tion de piscine creusée, expérience en pose de  
toile pour piscine creusé et avoir une connais-  
sance dans le service de piscine creusé (un  
atout). Le travail est effectué dans la région de  
l'Estrie. Christian 819-349-0692  
Envoyer votre C.V. par courriel  
entreprisesgld@hotmail.com

Paysagement et terrassement  
Recherche une personne pour faire de l'amé-  
nagement et du terrassement dans la région de  
l'Estrie. Doit avoir une connaissance du fonc-  
tionnement de la machinerie. Doit posséder un  
permis de conduire. Christian 819-349-0692  
Envoyer votre C.V. par courriel :  
entreprisesgld@hotmail.com

**VERTDURE GRANBY**  
au 110, rue St-Charles Sud  
est à la recherche de  
**Téléphonistes**  
pour prises de rendez-vous.  
Postes à combler immédiatement, pour  
plus d'information contacter : Cynthia au  
450-330-2351.

**501 AUTOMOBILES**

**AUTOS, CAMIONS, 4X4**, financement maison  
Aucun cas refusé, 2009 à 2016  
**FINANCEMENT BRISSON, 1-866-566-7081**  
www.financementbrisson.com

**Abonnez-vous... 450 375-4555**

**AVIS DE CHANGEMENT DE NOM**

Prenez avis que **Marie-Michèle Brisson**  
dont l'adresse du domicile est le 6, rue des Chênes, Granby, Qc,  
Canada J2J 2L8 présentera au Direc-  
teur de l'état civil une demande pour  
changer son nom en celui de **Marie-  
Michèle Gazaille**.

Granby, le 23 décembre 2015  
Marie-Michèle Brisson

**553 APPELS D'OFFRES**

**Saint-Césaire**  
Ville en mouvement

**AVIS PUBLIC**

**AVIS DE PROMULGATION**

QUE lors de la séance ordinaire du 13 octobre 2015, le conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire a adopté les règlements suivants :

- Règlement numéro 243 modifiant le règlement numéro 13 constituant le comité consultatif d'urbanisme déjà modifié par le règlement numéro 53 et puis par le règlement numéro 133;
- Règlement numéro 244 concernant le fauchage des terrains vacants et autres nuisances.

Que toute personne intéressée par lesdits règlements peut en prendre connaissance au bureau de la greffière de la Ville de Saint-Césaire, 1111, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire.

Donné à Saint-Césaire, ce 7 mars 2016.  
M<sup>e</sup> Isabelle François, avocate  
Directrice générale et Greffière

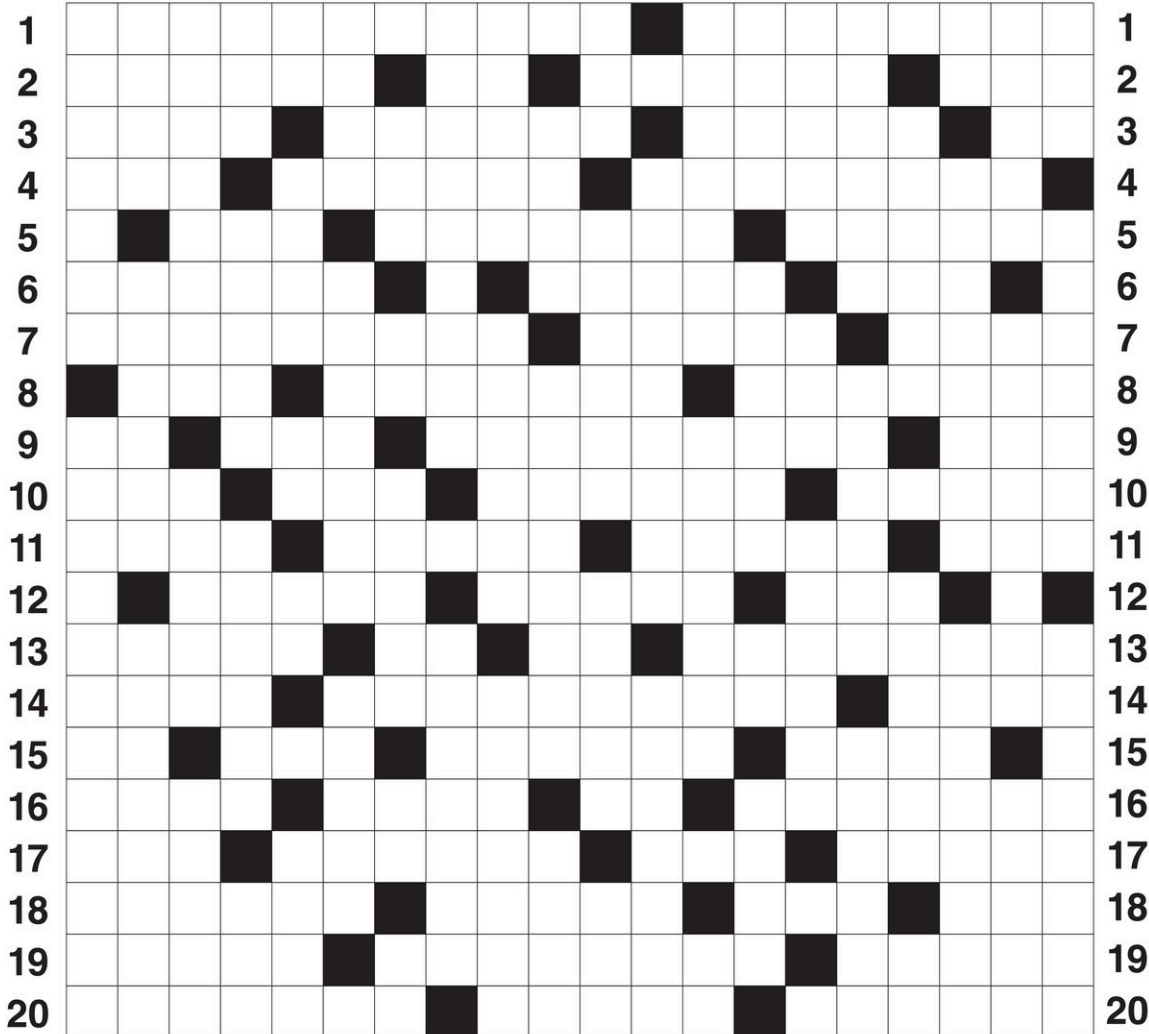
# L'Extra

552 AVIS PUBLICS

553 APPELS D'OFFRES

## Problème n° 714 - Michel Hannequart-www.hannequart.com

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20



### HORIZONTALEMENT

- Grosses légumes - Coeurs de légumes.
- Mouette - Possessif - Fourbu - Musqué ou palmiste.
- Ses feuilles sont dentelées - Qui ne font rien - Monnaie du Nigeria - Pronom personnel.
- Fougue - Génie des eaux - Obligations de choisir entre deux partis possibles.
- Venus au monde - Les tatous en sont - Abeilles fécondes.
- Mouche d'Afrique - Action illégale - Et le reste.
- Qui est au-dessus des forces normales - Jointes - Lettre grecque.
- Utile au golf - Aviver les flammes - Stupéfiés.
- Plutonium - Musique algérienne - Entre l'ombilic et le sternum - Crêpe de farine de riz.
- Beau parleur - Petit avion - Met en terre - Querelle.
- Des officiers y mangent - Innocentée - Unité de mesure d'induction magnétique - Monceau.
- Aspirer - Lieu de souffrances - Pivot.
- Petits rongeurs - Petit cube - Sert à désigner - Dépourvus de raison.
- Dialecte gaélique - Qui s'attache au sens strict - Se marrer.

- Note - Principe chinois - Solidement fondée - Constant.
- Gargantua - Poilu - Te trouves - Qui n'éprouve pas de plaisir sexuel.
- Lisse - Réfrigérant - Armée irlandaise - Conservation d'objets volés.
- Tamiser - Fille méchante - Cri des charretiers - Ancienne affirmation.
- Transpiration - Raconte ce qu'il a vu - Fissure.
- Ablation - Mille-pattes - Bousculades.

### VERTICALEMENT

- Fruits - Fruit au goût acidulé.
- Irlande - Coud une plaie - Grands cerfs.
- Payé pour un travail - Ni debout ni couché - Moquerie collective.
- Transpire - Liquide très volatil - Garantie - Certain.
- Rotule - Bien charpenté - Symbole de l'or - Caesium - Administré.
- Tube d'éclairage - Parsemé d'ornements - (S'enrouler sur soi-même.
- Poisson rouge - Astate - En début de semaine - Article arabe - Tellure.
- Présence régulière - Devanture.
- Sous-vêtement - Habillée - Raz de marée.

- Coupe - Signes musicaux - Cavité.
- A lui - Voiture hippomobile russe - Se dit d'un jour de congé - Sur la paupière.
- Extravagante - Harcelé.
- Touche à l'Algérie - Qui ne produit rien - Notre-Seigneur.
- A cours en Iran - Expérimentés - Néon - Qui manque de saveur.
- Espèce de saule - Titre anglais - Ennuyer.
- Peut se dire d'une pomme de terre - Déséquilibré - Ruminant d'Afrique.
- Sentiment d'affection - Fanatique - Se dit au Mexique.
- Métal précieux - Calmar - On en fait des prothèses.
- Mollusque - Ado - Divinité.
- Sainte - Contractions des muscles - Viandes coriaces.

### SOLUTION

Problème n° 713



## AVIS DE CONVOCATION

### À TOUS LES MEMBRES DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA CHANSON DE GRANBY.

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra au St-Martin Bromont Hôtel & Suites, au 111, boul. du Carrefour, Bromont, le vendredi 18 mars à 19 h 30. Prière de confirmer votre présence au 450 375-7555 poste 32.

Par ordre du Conseil,  
Yves Pronovost  
Secrétaire



Faites-en l'essai  
dès aujourd'hui!

LaVoixdelEstSurMonOrdi.ca



### AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES # 2016/001

SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'OPTIMISATION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET FINANCIÈRE DES SERVICES DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA

CLÔTURE : 24 MARS 2016 À 10 h 00

Des soumissions scellées seront reçues par la MRC de La Haute-Yamaska jusqu'à 10 h 00, heure locale en vigueur, le jeudi 24 mars 2016, pour la réalisation d'une étude d'optimisation de la structure organisationnelle et financière des services de transport adapté et collectif sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska.

Pour être reçue, toute soumission doit se trouver physiquement, sous pli cacheté, à la réception de la MRC de La Haute-Yamaska située au 142, rue Dufferin, bureau 100 à Granby, avant l'heure et la date mentionnées ci-dessus. Le document d'appel d'offres peut être obtenu en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600 ou en consultant le site Internet [www.seao.com](http://www.seao.com). Le document peut être obtenu au coût établi par le SEAO.

Avec sa soumission, le soumissionnaire doit verser une garantie de soumission d'une valeur au moins égale à 5 % de la valeur totale de la soumission (TPS et TVQ incluses) sous forme de chèque visé tiré d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire faisant affaire au Québec, payable à la MRC de La Haute-Yamaska, d'une traite bancaire ou d'une lettre de garantie bancaire irrévocable émise par l'une ou l'autre de ces institutions.

La MRC de La Haute-Yamaska ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Les soumissions seront ouvertes à 10 h 05 au jour indiqué en rubrique au bureau de la MRC. Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions.

Fait à Granby, Québec, le 8 mars 2016.

La directrice générale et  
secrétaire-trésorière  
Johanne Gaouette

553 APPELS D'OFFRES

553 APPELS D'OFFRES



Ville en mouvement

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉMOLITION

Immeubles ayant fait l'objet d'une expropriation et situés à Saint-Césaire :

- 1341-1347 avenue Saint-Paul
- 1381 avenue Saint-Paul
- 1391 avenue Saint-Paul
- 1461 avenue Saint-Paul
- 1477-1481 avenue Saint-Paul
- 1511-1517 avenue Saint-Paul
- 1325-1327, rue de Vimy
- 1345-1347 rue de Vimy
- 1361-1363 rue de Vimy

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière aux résidents de la Ville de Saint-Césaire et à qui de droit :

QUE conformément aux dispositions du Règlement numéro 180 relatif à la démolition d'immeubles, le Comité de démolition de la Ville de Saint-Césaire a reçu une demande de certificat d'autorisation de démolition pour les immeubles ci-haut mentionnés.

QU'une séance sera tenue en vue d'examiner cette demande de certificat d'autorisation de démolition.

QUE toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis ou dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis public sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au service du greffe de la Ville de Saint-Césaire à l'attention de M<sup>e</sup> Isabelle François à l'adresse suivante : 1111, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire, Québec, J0L 1T0.

Donné à Saint-Césaire, ce 7 mars 2016.

M<sup>e</sup> Isabelle François, avocate  
Directrice générale et Greffière

**DESLANDES (MARTIN)**  
**Mme Angélique - 1931-2016**

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Paisiblement, entourée de l'amour de ses enfants, à l'Hôpital BMP de Cowansville, le 7 mars 2016, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Angélique Deslandes (Martin), tendre épouse de M. Roger Deslandes, demeurant à Cowansville.

Elle laisse dans le deuil ses enfants bien-aimés : Richard (Sylvie), Jacques (Marie-Claude), Guylaine (Alain), Marie-Claude, ses 10 petits-enfants : Lissa, David, Sacha, Karine, Stéphanie, Jean-Philippe, Marc-Olivier, Louis-Charles, Laurie et Anaïs, ses 3 arrière petits-fils Logan, Jeffrey et Philippe; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis.

**La famille recevra vos témoignages de sympathie au Complexe Funéraire Brome-Missisquoi de Cowansville le samedi 12 mars 2016 à partir de 16 h, suivi d'une célébration en mémoire de sa vie au Complexe à 19 h.**

La famille désire remercier le personnel des départements de gériatrie et de médecine de l'hôpital BMP de Cowansville pour les bons soins qui lui ont été prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent être transmis via notre site internet au [www.complexebm.com](http://www.complexebm.com)

Complexe funéraire *Se recueillir, se retrouver.*  
**BROME-MISSISQUOI**

402 de la Rivière, Cowansville  
Tél.: 450 266-6061 - [www.complexebm.com](http://www.complexebm.com)

**LALLIER**  
**M. Claude - 1937-2016**

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À la Maison au Diapason de Bromont, le 5 mars 2016 à l'âge de 78 ans, est décédé monsieur Claude Lallier, époux de madame Françoise Labrecque, demeurant à Shefford.

Outre son épouse Françoise, il laisse dans le deuil ses filles: Michèle, Lise (Monique Quéré), Linda (Gilbert Beaudoin), Maryse (Maggie Lafleur), Lucie (Patrice Parent), ses petits-enfants: Jean-François, Laurence, Marie-Claude, Justine, Meggie, Vincent, Clémence, Alexandra et Emma. Il était le frère de feu Lilianne, Rose-Îrène (feu Maurice Lallier), feu Aline, feu Réjeanne, feu Ronald, Léonie (feu Jean Lequin), feu Hélène, Léandre, Monique (feu Guy Breton), Raymonde (Jacques Lussier), Alain (Johanne Du Manoir) et le beau-frère de feu Laurent (Jeanne D'Arc Tétreault), Jeannette (Armand Labonté), Aurèle (Madeleine Gélinau), Denis (Alice Tétreault), Aline (feu Marc Tremblay), Marcel (Gisèle Ménard), feu Aimé (Hélène Beaudry), Carmelle (Michel Demers), Ghyslaine, feu Colette (Donald Franklin), André Labrecque (Lise Tanguay). Il laisse également de nombreux neveux, nièces et ami(es).

Un remerciement tout spécial au Dr Robert St-Onge pour ses précieux soins et son dévouement ainsi qu'à la Maison au Diapason pour leur support attentionné à toute la famille.

**Monsieur Lallier repose au salon LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE WATERLOO. La famille accueillera parents et amis le vendredi 11 mars 2016 de 14h à 17h et de 19h à 22h ainsi que le samedi 12 mars à compter de 12h jusqu'au départ du salon vers 13h40 pour se rendre à l'église St-François-Xavier de Bromont où le service sera célébré à 14 heures.**

En guise de sympathie, un don à la Fondation au Diapason [www.audiapason.org/la-fondation/](http://www.audiapason.org/la-fondation/) serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon.

**Bessette**  
RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES

5034, rue Foster, Waterloo, JOE 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666  
Télé.: 450 539-3035 - [www.familiebessette.com](http://www.familiebessette.com) - Membre de la C.T.Q.

**DOMINGUE**  
**Mme Georgette - 1928-2016**

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À La Maison au Diapason, le 2 mars 2016 à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Georgette Domingue, épouse de feu Léo Lavigne, demeurant à Granby.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Claude (Lise Thibodeau), Anne, Lynda (Marc Desrochers). Elle était également la mère de feu Doris (Louis Tétreault), elle laisse aussi son gendre Jacques Frégeau, ses petits-enfants : Olivier Tétreault (Audrey Denicourt), Simon Tétreault (Geneviève Collin), Joannie Tétreault, Adam Frégeau (Magali Trottier), Jason Smith, Steven Smith, Samuël Desrochers (Jessika Prairie), Danny Desrochers (Myriam Duranleau), ses arrière-petits-enfants, sa soeur Pierrette (Guy St-Onge), sa belle-soeur Laurence Gaudreau (feu André Domingue), ainsi que ses autres frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs décédés, neveux, nièces, autres parents et amis(es).

Une pensée spéciale et un gros merci s'adressent à la famille Parent et à leur personnel aidant qui l'ont si bien accueillie et qui l'ont si bien accompagnée dans ses derniers moments aux Résidences Parent, au personnel et bénévoles du Centre hospitalier de Granby et de la Maison au Diapason pour l'aide et le support en fin de vie.

**La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le samedi, 12 mars 2016 à compter de 15 h, suivis d'une célébration de la parole à 17 h en la chapelle. L'inhumation aura lieu au cimetière Mgr Pelletier (rue Dufferin, Granby) à une date ultérieure.** En guise de sympathie, un don à la Fondation au Diapason, 50 rue du Diapason Bromont, Québec, J2L 0G1 ou un don in memoriam à : <https://www.je-donneenligne.org/audiapason/dons.php> serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon.

**Bessette** 997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666  
Télé.: 450 777-4393 - [www.familiebessette.com](http://www.familiebessette.com) - Membre de la C.T.Q.

**MARTIN**  
**M. Paul-André (PA) - 1951-2016**

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins de Cowansville, le 5 mars 2016 à l'âge de 64 ans, est décédé monsieur Paul-André (P-A) Martin, conjoint bien-aimé de madame Rachel Ouellet, demeurant à Shefford.

Outre sa conjointe Rachel, il laisse dans le deuil ses enfants : Stéphane, Karine (Eric Duval), les enfants de sa conjointe : Isabelle Poirier (Patrick Thibault), Karine Poirier (J.F. Côté), ses petits-enfants : Ethan, Pier-Antoine, Rick, Vincent, Zackary, Maxime, Brittany, son frère Luc (Manon Lafond). Il était le frère de Yvette (feu Donald Plante), Denise (René Gazaille), feu Huguette (Mike Foley). Il laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs : Jean-Charles (Gisèle Label), Fabienne (Daniel Powers), Luce Serge Lapierre), Rémi (Thérèse Lapierre), Yves, Martine (Louis-Paul St-Amant), Guy

(Lorraine Hay), Normande (Raymond Lévesque), ainsi que ses cousins, cousines, neveux, nièces, la communauté agricole de l'Estrie, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel des soins intensifs de l'Hôpital BMP de Cowansville ainsi que Dr Parissier et Dr Amzallag pour les bons soins prodigués à monsieur Martin.

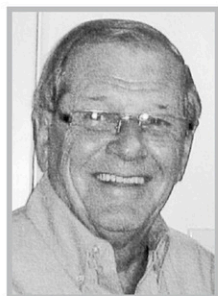
**La crémation a eu lieu au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette de Granby. La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE WATERLOO le mercredi 9 mars 2016 de 19 h à 22 h ainsi que le jeudi 10 mars à compter de 9 h suivi de la célébration de la parole à 11 heures en la chapelle.**

**Bessette**  
RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES

5034, rue Foster, Waterloo, JOE 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666  
Télé.: 450 539-3035 - [www.familiebessette.com](http://www.familiebessette.com) - Membre de la C.T.Q.

**LAFORREST**  
**M. Marcel - 1942-2016**

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À la maison Au Diapason, le 6 mars 2016 à l'âge de 73 ans est décédé M. Marcel Laforest, époux de Mme Marielle Généreux, demeurant à Shefford. Il laisse dans le deuil outre son épouse Marielle, ses filles : Stéphanie (Jean-Pierre), Roxanne (Patrick), ses petits-enfants : Frédérique et Raphaël et leur père Benoit Girard. Il était le frère de feu Vianney, feu Magella, Yvon (Claudette), Berthier (Lucie), Raymond (Madeleine). Il laisse également ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier sincèrement l'équipe l'oncologie du CHG, le personnel du CLSC et de la Maison Au Diapason pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

**La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi 12 mars à compter de MIDI jusqu'à 14 h 15 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La célébration en mémoire à sa vie se tiendra ce même samedi à 14 h 30 en la chapelle du complexe, suivie de la mise en place au columbarium Girardot & Ménard.**

En guise de sympathie, des dons à la fondation du CHG ou à la fondation Au Diapason seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles à la réception du complexe.

**Girardot & Ménard** 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2  
Tél.: 450-372-4498 - Télé.: 450-372-2738  
[complexe@girardot-menard.com](mailto:complexe@girardot-menard.com)

**PATENAUE DUCHESNEAU**  
**Mme Rita - 1935-2016**

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À la Maison au Diapason, entourée de l'amour de sa famille, le 4 mars 2016 à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Rita Patenaude, demeurant à Granby, épouse de feu M. Gérard Duchesneau.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Paul (Renée Lamarche), Stéphane (Nathalie Hamelin), René (Julie Morissette), ses petits-enfants : Coralline, Shadya, Chloé et Simon, ses frères et soeurs : Jeannine, Louise, Paulette, Robert, Daniel, Diane, ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier sincèrement le personnel de la Maison au Diapason pour les bons soins prodigués.

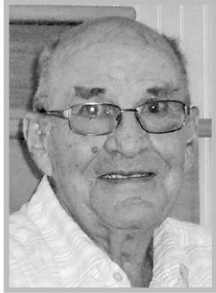
**La crémation a eu lieu au crématorium Girardot et Ménard. La famille vous accueillera le samedi 12 mars à compter de 9 h jusqu'à 10 h 30 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT MÉNARD. Les funérailles seront célébrées ce même samedi 12 mars à 11 h en l'église St-Luc. L'inhumation au cimetière Mgr Pelletier ce fera à une date ultérieure.**

En guise de sympathie, un don à la Fondation au Diapason serait apprécié. Des formulaires seront disponibles à la réception du complexe.

**Girardot & Ménard** 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2  
Tél.: 450-372-4498 - Télé.: 450-372-2738  
[complexe@girardot-menard.com](mailto:complexe@girardot-menard.com)

## BOUFFARD M. Réal - 1932-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au Centre hospitalier de Granby, le 5 mars 2016 à l'âge de 83 ans est décédé M. Réal Bouffard, demeurant à Granby, époux de feu Jeannine Lacharité et ami de coeur de Rita Rochefort.

Il laisse dans le deuil son amie Rita, son fils Guy (Josée Ferland), ses petits-fils : Mathieu et Marc-Antoine, sa petite-fille Alice, ses frères et sa soeur : Jeannine, Réjean (Madeleine), Fernand (Béatrice), Paul (Liette), ainsi que ses autres parents et amis.

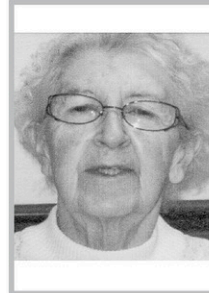
**La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le vendredi 11 mars de 10 h à 11 h 45 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La célébration en mémoire à sa vie se tiendra ce même vendredi à MIDI en la chapelle du complexe, suivie de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier rue Dufferin.**

En guise de sympathie, des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles à la réception du complexe.

*Girardot & Ménard* 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2  
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738  
complexe@girardot-menard.com

## PARISEAU Mme Pierrette - 1936-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au centre Villa Bonheur, le 5 mars 2016 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Pierrette Pariseau, fille de feu Jeanne Chicoine et de feu Henri Pariseau.

Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Guy (Ghislaine Jacques), Denise (Gilles Deshaies), Yvon, Renée. Elle laisse également ses neveux, nièces, autres parents et amis.

**La crémation a eu lieu au crématorium Girardot et Ménard.**

**Selon ses volontés, il n'y aura pas d'exposition.**

**Une messe aura lieu à une date ultérieure.**

**Les arrangements funéraires ont été confiés au COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD.**

*Girardot & Ménard* 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2  
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738  
complexe@girardot-menard.com

## BOURGEA Mme Claire - 1936-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À l'Hôpital B.M.P. de Cowansville, le 4 mars 2016 à l'âge de 80 ans est décédée Mme Claire Bourgea demeurant à Bedford. Elle laisse dans le deuil sa fille, Nathalie, ses petites-filles, Marie-Sonia et Mitchella, son frère M. Yvon Lacoste, son cousin, M. Bernard Boucher ainsi que ses neveux et nièces et autres parents et amis.

**Selon ses volontés, Mme Bourgea ne sera pas exposée. Elle a été confiée au salon funéraire Désourdy Inc. 1500, rue St-Paul Nord à Farnham, www.desourdy.ca. Les funérailles auront lieu le samedi 12 mars à 11 heures en l'église St-Romuald, l'inhumation aura lieu au cimetière de Farnham à une date ultérieure.**

*Désourdy's*  
salons funéraires  
crématorium

1500, rue St-Paul Nord, Farnham, J2N 2W8 - Tél.: 450-293-4474  
1 877 293-4474 - Téléc.: 450-293-8525 - farnham@desourdy.ca

## THÉBERGE M. Réal - 1937-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À Magog le 25 février 2016, est décédé M. Réal Théberge époux de Mariette Dallaire et fils de feu Théodore Théberge et de feu Rosilda Lepage, demeurant à Orford.

**La famille vous accueillera au Complexe Funéraires Ledoux Magog Inc. La famille sera présente au Complexe Funéraire Ledoux le samedi 19 mars de 13 h à 17 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis.**

M. Théberge laisse dans le deuil : outre son épouse Mariette Dallaire ses enfants : Sylvie et Christian (Marie-Ève) ses petits-enfants: Camille, Maxime, Sara-Jade, Jacob et Arielle Son frère et ses soeurs : Lucille, Huguette et feu Clément. Son beau-frère et ses belles-soeurs : Monique, Marjolaine et feu Clément, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis.

Un gros merci au personnel du CHUS Fleurimont, du CLSC et des soins Palliatif de Magog pour les bons soins prodigué à M. Théberge.

Complexe Funéraire Ledoux Magog Inc.

155, rue Sherbrooke, Magog J1X 2R5 - www.ledouxmagog.com  
Tél. : 819 843-4473 - Téléc. : 819 843-4563 - Courriel : ledoux@netrevolution.com

## COUTURE, NÉE SIROIS Mme Ida - 1927-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



En toute sérénité, au Centre d'accueil de Cowansville, le 1er mars 2016, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Ida Couture, née Sirois, épouse de feu Noël Couture, résidente de Cowansville.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Nicole (Ghyslain Francoeur), Marcel (Lise Aubin), Yolande, Réjean (André Poulin), Richard (Christine McCarthy); ses petits-enfants : Martin, Nathalie et Sylvain Francoeur, Chantal et Ginette Couture, Isabelle, Geneviève, Marie-Lise et Simon Durocher, Gabriel et Frédéric Couture; ses arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

**La famille recevra les témoignages de sympathie au Complexe Funéraire Brome-Missisquoi, le samedi 12 mars 2016 à partir de midi, suivis d'une célébration religieuse en mémoire de sa vie au Complexe à 15 heures.**

En guise de sympathie, un don à une fondation de votre choix serait apprécié par la famille. Vos témoignages de sympathie peuvent être transmis via notre site internet www.complexebm.com

Complexe funéraire *Se recueillir,  
BROME-MISSISQUOI se retrouver.*

402 de la Rivière, Cowansville  
Tél.: 450 266-6061 - www.complexebm.com

## DUMOULIN FERLAND Mme Grégorine - 1920-2016

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au CHSLD de la MRC d'Acton, le 4 mars 2016, à l'âge de 95 ans, est décédée Mme Grégorine Dumoulin, épouse de feu Adrien Ferland, demeurant à Acton Vale et autrefois de St-Théodore d'Acton.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Luc (Hélène Teasdale), feu Thérèse (Serge Dufresne), feu Céline (André Desmarais), Daniel (Aline Gagnon), Liliane (Léo Roger), Denise (André Nogues), Angèle (Guy Dufault), Richard (Claudette Chagnon), Réjean (Lucie Blanchette), Camil (Christiane Luc), Réal (Diane Pellerin), Rachel (Alain Veronneau), feu Sylvie (Jean-Guy Charrette), Josée (Richard Hébert), plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants. La défunte laisse également plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces et autres parents et ami(e)s.

**La famille recevra vos condoléances le samedi 12 mars 2016 à 11 h au Complexe Funéraire Ubald Lalime à Acton Vale. Les funérailles seront célébrées le même jour à 14 h en l'église de St-Théodore d'Acton, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.**

COMPLEXE FUNÉRAIRE  
*U* **Ubald Lalime**

1166, rue Saint-André, Acton Vale, J0H 1A0  
Tél.: 450 546-5556 - Téléc.: 450 546-5550  
info@ubaldlalime.com - www.ubaldlalime.com

## PRIMAIRES AUX ÉTATS-UNIS

# Clinton et Trump remportent le Mississippi

Associated Press

**Donald Trump est en bonne voie de réaliser ce que personne n'aurait osé prédire il y a un an.**

Le politicien populiste a fait des pas importants vers l'investiture du Parti républicain en vue de l'élection présidentielle en enlevant le Mississippi et en se plaçant en bonne position pour s'emparer du Michigan.

Dans l'État du sud, les résultats étaient encore fragmentaires (à peine 1 % des suffrages), mais éloquentes : Hillary Clinton obtenait 80 % des voix chez les démocrates et M. Trump 49,4 % chez les républicains. Les médias américains leur ont donné la victoire relativement tôt.

Du côté démocrate, rien n'est encore joué, loin de là. Hillary Clinton a beau avoir enlevé les primaires du parti au Mississippi, son adversaire Bernie Sanders n'avait pas encore dit son dernier mot, lui qui peut encore espérer sortir vainqueur au Michigan, un État beaucoup plus payant sur le plan du nombre de délégués.

À 21 h, après le décompte de 28 % des suffrages, moins de 6000 votes séparaient le sénateur du Vermont de l'ancienne secrétaire d'État. Pas moins de 130 délégués démocrates sont en jeu dans cet État industriel.

Du côté républicain, la poussée de Donald Trump semblait irrésistible. Après le

dépouillement de 20 % des suffrages, il détenait une priorité de plus de 30 000 voix aux dépens du gouverneur de l'Ohio voisin, John Kasich. Ted Cruz, que l'on décrit comme le seul pouvant empêcher le politicien populiste à représenter le parti en novembre devait se contenter de 21,8 % des voix. Marco Rubio n'y fait que de la figuration à 9 %.

Donald Trump s'est attiré la faveur de ces électeurs en s'opposant aux ententes commerciales internationales et en soutenant la construction d'un mur à la frontière avec le Mexique pour tenir à l'écart les immigrants vus comme des rivaux pour les emplois dans le secteur industriel. Avec le regard porté sur l'élection présidentielle de novembre prochain, M. Trump fait valoir qu'il peut gagner à la cause républicaine des États du Midwest aux allégeances démocrates.

M. Trump est en avance avec 389 délégués, suivi de M. Cruz, qui en compte 303. M. Rubio a obtenu jusqu'à ce jour 154 délégués, tandis que M. Kasich en compte 37. Un nombre de 1237 délégués est nécessaire pour remporter l'investiture républicaine.

Les républicains de l'Idaho organisent des primaires et Hawaï tient des caucus.

M<sup>me</sup> Clinton comptait avant les votes de mardi 1150 délégués, et M. Sanders, 500, incluant les « superdélégués » — élus ou anciens élus du parti votant pour le candidat de leur choix. Un nombre de 2383 délégués est nécessaire pour remporter la course démocrate.



## LNH

### ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	67	39	23	2	3	36	185	160	83	21-10-1-2	18-13-1-1	8-1-1-0	P-2
Boston	68	38	23	6	1	34	208	184	83	15-16-4-0	23-7-2-1	7-2-1-0	G-2
Floride	66	36	21	6	3	30	181	161	81	20-9-4-1	16-12-2-2	4-3-1-2	P-3

### SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	66	49	13	3	1	45	214	151	102	26-6-2-0	23-7-1-1	7-3-0-0	G-2
N.Y. Rangers	67	39	22	4	2	36	192	173	84	23-7-3-0	16-15-1-2	7-3-0-0	G-1
N.Y. Islanders	64	37	20	4	3	33	186	159	81	20-8-3-1	17-12-1-2	4-1-1-0	G-4

### QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	66	34	24	4	4	32	180	168	76	20-10-1-3	14-14-3-1	5-5-0-0	P-1
Detroit	66	32	23	6	5	30	167	177	75	16-11-3-3	16-12-3-2	3-5-1-1	P-3
Philadelphie	65	31	23	5	6	29	167	174	73	18-9-3-4	13-14-2-2	7-2-0-1	G-2
Caroline	66	30	26	8	3	29	165	181	71	17-12-4-2	13-14-4-1	4-5-1-0	G-1
Ottawa	68	31	29	2	6	25	196	212	70	17-12-1-4	14-17-1-2	5-3-0-2	P-2
New Jersey	67	31	29	1	6	29	148	170	69	15-15-1-3	16-14-0-3	2-8-0-0	P-2
Montréal	66	30	30	3	3	25	179	185	66	17-11-2-1	13-19-1-2	3-5-0-2	P-4
Columbus	67	28	31	4	4	23	178	208	64	15-12-4-2	13-19-0-2	5-3-1-1	G-1
Buffalo	68	27	32	3	6	25	162	185	63	12-18-2-3	15-14-1-3	4-4-1-1	P-1
Toronto	65	21	33	5	6	16	155	194	53	9-13-5-4	12-20-0-2	1-7-1-1	P-6

### ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Chicago	67	41	21	5	0	40	191	160	87	24-8-2-0	17-13-3-0	5-4-1-0	G-1
Dallas	67	40	20	5	2	38	215	192	87	21-10-1-0	19-10-4-2	3-5-2-0	G-2
St. Louis	67	38	20	5	4	34	170	164	85	19-11-3-1	19-9-2-3	7-3-0-0	G-3

### SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Anaheim	65	37	19	5	4	34	165	151	83	21-8-3-2	16-11-2-2	9-0-0-1	P-1
Los Angeles	65	39	22	2	2	37	175	149	82	20-11-0-1	19-11-2-1	6-3-1-0	G-1
San Jose	65	36	23	3	3	33	195	174	78	12-14-1-2	24-9-2-1	6-3-0-1	G-1

### QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	66	33	21	11	1	30	181	168	78	17-10-5-1	16-11-6-0	7-0-3-0	G-1
Minnesota	67	31	26	8	2	30	177	169	72	17-12-3-1	14-14-5-1	6-4-0-0	P-1
Colorado	68	34	30	4	0	31	183	195	72	16-15-4-0	18-15-0-0	5-5-0-0	G-1
Vancouver	65	25	28	9	3	21	157	188	62	11-16-4-1	14-12-5-2	3-7-0-0	P-1
Arizona	66	28	32	5	1	27	175	207	62	17-13-4-0	11-19-1-1	2-8-0-0	P-1
Winnipeg	65	27	33	2	3	25	169	194	59	14-16-2-0	13-17-0-3	2-6-1-1	P-1
Calgary	66	27	34	3	2	25	178	207	59	17-14-2-0	10-20-1-2	2-6-2-0	G-1
Edmonton	68	26	35	5	2	22	167	201	59	16-14-1-1	10-21-4-1	4-5-1-0	G-1

### CALENDRIER

#### Lundi 7 mars

- Tampa Bay 2 Philadelphie 4
- Buffalo 4 Toronto 3 (F)
- Boston 5 Floride 4 (P)
- Arizona 1 Colorado 3
- San Jose 2 Calgary 1 (P)
- Washington 2 Anaheim 1 (F)
- Vancouver 1 Los Angeles 5

#### Mardi 8 mars

- Detroit 3 Columbus 5
- Ottawa 3 Caroline 4 (F)
- N.Y. Rangers 4 Buffalo 2
- Dallas à Montréal, 19h30.
- Boston 1 Tampa Bay 0 (P)
- Pittsburgh 1 N.Y. Islanders 2
- Nashville à Winnipeg, 20h.
- San Jose à Edmonton, 21h.

#### Mercredi 9 mars

- N.Y. Islanders à Toronto, 19h.
- Chicago à St. Louis, 20h.
- Nashville à Calgary, 21h30.
- Anaheim au Colorado, 22h.
- Arizona à Vancouver, 22h.
- Washington à Los Angeles, 22h30.

#### Jeudi 10 mars

- Caroline à Boston, 19h.
- Winnipeg à Detroit, 19h30.
- Buffalo à Montréal, 19h30.
- Ottawa en Floride, 19h30.
- Edmonton au Minnesota, 20h.
- New Jersey à San Jose, 22h30.

#### Vendredi 11 mars

- Pittsburgh à Columbus, 19h.
- Philadelphie à Tampa Bay, 19h30.
- Anaheim à St. Louis, 20h.
- Chicago à Dallas, 20h30.
- Arizona à Calgary, 21h.

### MARQUEURS

NOTE: en date du 8 mars.

	B	A	Pts
Kane, Chi	38	51	89
Benn, Dal	32	40	72
Seguin, Dal	32	36	68
Karlsson, Ott	11	57	68
Kuznetsov, Pit	20	47	67
Crosby, Wis	28	37	65
Gaudreau, Cal	24	39	63
Thornton, SJ	15	48	63
Pavelski, SJ	30	32	62
Panarin, Chi	24	37	61
Backstrom, Was	17	44	61
Ovechkin, Was	41	19	60
Bergeron, Bos	28	31	59
Burns, SJ	24	35	59
Wheeler, Win	18	41	59
Kopitar, LA	20	38	58
Hall, Edm	22	35	57

### COLL. MASCULIN

#### QUARTS DE FINALE (DEUX DE TROIS)

Vendredi 11 mars

- Lionel-Groulx à St-Laurent, 19h30.
- André-Laurendeau à Sorel-Tracy, 19h30.
- Ch.-Lennoxville à Ste-Foy, 19h30

#### Samedi 12 mars

- Lafèche à Ch.-St-Lawrence, 14h.
- Sorel-Tracy à André-Laurendeau, 19h30.

#### Dimanche 13 mars

- St-Laurent à Lionel-Groulx, 14h.
- Ch.-St-Lawrence à Lafèche, 14h.
- Ste-Foy à Ch.-Lennoxville, 16h.

## HOCKEY

### RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 8 mars.

	MJ	B	A	Pts
Subban	66	6	44	50
Pacioretty	66	23	24	47
Plekhanec	66	12	34	46
Galchenyuk	66	21	20	41
Markov	66	4	33	37
Gallagher	49	18	17	35
Desharnais	57	9	17	26
Eller	66	11	11	22
Beaulieu	56	2	15	17
Petry	51	5	11	16
Mitchell	55	7	14	13
Byron	46	8	5	13
Flynn	55	4	6	10
Anderson	31	6	3	9
Carroll	19	5	3	8
Emelin	56	0	8	8
Danault	35	1	5	6
Barberio	25	1	5	6
Semin	15	1	3	4
Brown	46	1	2	3
Gilbert	45	1	1	2
Pateryn	22	0	2	2
Hudon	2	0	2	2
Matteau	23	0	1	1
De La Rose	13	0	1	1
Scott	11	0	1	1
McCarron	7	0	1	1
Condon	44	0	0	0
Price	12	0	0	0
Scrivens	10	0	0	0
Friberg	5	0	0	0
Lessio	4	0	0	0
Barthey	4	0	0	0
Ellis	3	0	0	0
Holloway	1	0	0	0

### GARDIENS

	V	D	DF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Condon	1619	6	107	0	2,58	,905	
Scrivens	3	6	0	28	0	3,01	,901
Price	102	0	24	2	2,06	,934	

### LNAH

#### SÉRIES ÉLIMINATOIRES

#### HUITIÈMES DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

Vendredi 11 mars

- Cornwall à Jonquière, 20h.
- St-Georges à Riv.-du-Loup, 20h.
- Laval à Trois-Rivières, 20h.
- Sorel-Tracy à Thetford, 20h30.

#### Samedi 12 mars

- Jonquière à Cornwall, 19h30.
- Riv.-du-Loup à St-Georges, 19h30.
- Thetford à Sorel-Tracy, 20h.

#### Dimanche 13 mars

- Trois-Rivières à Laval, 16h.

### MARQUEURS

NOTE: en date du 8 mars.

	MJ	B	A	Pts
Beauregard, TR	40	33	36	69
Charpentier, Sor	39	31	32	63
Gratton, Jon	34	18	36	54
Bellemeur, TR	40	18	35	53
Corsi, Jon	34	24	28	52
Deschatelets, RDL	36	20	32	52
Cloutier, SIG	38	17	34	51
Tourigny, RDL	38	13	38	51
Carpentier, Jon	39	18	29	47
Sleigher, Lav	38	20	26	46

### RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 8 mars.

	MJ	B	A	Pts
Karlsson	67	11	57	68
Stone	65	20	32	62
Ryan	66	22	27	49
Hoffman	63	25	21	46
Zibanejad	66	14	26	40
Pageau	67	16	16	32
Phaneuf	64	4	27	31
Turris	57	13	17	30
Smith	66	8	26	26
Ceci	60	7	12	19
Lazar	62	5	13	18
Chiasson	62	5	11	17
Methot	58	4	10	16
Neil	67	3	7	10
Carone	50	5	4	9
Gomez	24	1	7	8
Dzingel	16	2	3	5
Wiercioch	51	0	5	5
McCormick	20	2	2	4
Dziurzynski	14	1	3	4

SHARAPOVA PREND DU MELDONIUM

# Un traitement normal de 4 à 6 semaines, selon le fabricant

JAMES ELLINGWORTH  
Associated Press

MOSCOU — La compagnie lettone qui fabrique le meldonium a précisé que la durée d'un traitement normal est de quatre à six semaines, pas 10 ans, soit la durée de prise du médicament par la joueuse de tennis Maria Sharapova.

La quintuple championne en Grand Chelem a déclaré, lundi, avoir échoué à un test antidopage lors des Internationaux d'Australie, en janvier, alors que des traces de meldonium ont été retrouvées dans ses échantillons. Le meldonium est interdit par l'Agence mondiale antidopage (AMA) depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

L'ex-première raquette mondiale a admis avoir pris du meldonium, un médicament utilisé dans les cas de problèmes cardiaques afin d'améliorer la circulation sanguine et qui est méconnu aux États-Unis — où il n'est d'ailleurs pas approuvé par la Food and Drug Administration.

Sharapova dit avoir utilisé ce produit pendant 10 ans pour plusieurs problèmes de santé, dont des maladies récurrentes, des signes précurseurs de diabète et des résultats « irréguliers » lors d'une échocardiographie.

« On m'a prescrit ce médicament pour la première fois en 2006. J'avais plusieurs problèmes de santé à ce moment-là », a déclaré Sharapova, qui n'a pas précisé si elle a utilisé ce produit de façon constante depuis.

Le meldonium a été proscrit par l'AMA puisqu'il améliore l'oxygénation et aide à obtenir de meilleures performances à l'endurance. Plusieurs athlètes internationaux dans divers sports ont été pris en train d'utiliser ce produit depuis le début de l'année.

Selon ce qu'a expliqué la compagnie Grindeks à l'Associated Press, un traitement normal va de quatre à six semaines.



Maria Sharapova a admis lundi avoir pris du meldonium pendant 10 ans pour plusieurs problèmes de santé. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

« Ce traitement peut être répété deux ou trois fois par an, a indiqué la compagnie par courriel. Seuls les médecins sont en mesure d'évaluer l'état de santé du patient et juger s'il devrait utiliser le meldonium sur une plus longue période. »

Bien que Grindeks ait auparavant déclaré que le médicament puisse « améliorer la capacité de travail physique et mental de gens en santé ou en rééducation », la compagnie a déclaré qu'elle doute que son produit puisse améliorer les performances sportives des athlètes, voire qu'il pourrait avoir les effets contraires.

« Il serait raisonnable de recommander l'utilisation du meldonium pour protéger les cellules afin d'éviter une insuffisance cardiaque ou des dommages musculaires en cas d'une surcharge de travail », a toutefois ajouté Grindeks.

Elle précise cependant que dans le cas d'activités sportives, le médicament ralentit la façon dont le corps fracture les acides gras afin de produire de l'énergie.

Grindeks n'a pas voulu dire si Sharapova, en vertu des symptômes qu'elle a décrits, pourrait

être un patient type pour le meldonium. La compagnie a rappelé qu'il est destiné aux patients souffrant de problèmes cardiaques ou de circulation sanguine récurrents, ceux se remettant de maladies ou d'une blessure, ou encore aux gens devant réduire leur charge de travail en raison d'une « surcharge physiologique ou psychoémotive ».

L'Associated Press a été en mesure de se procurer du meldonium en vente libre autant dans sa forme liquide qu'en comprimés à Moscou, mardi. La documentation fournie avec le médicament note que les effets secondaires possibles sont un changement au niveau de la pression sanguine, un rythme cardiaque irrégulier ainsi que des problèmes de peau.

Bien que le meldonium ne soit proscrit que depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la décision de l'interdire a été annoncée par l'AMA et les organisations sportives dès le mois de septembre dernier. Sharapova a reconnu avoir reçu un courriel notant les principaux changements à la liste des produits interdits en décembre, mais a affirmé qu'elle ne l'avait pas lu à ce moment-là.

## Nike, Tag Heuer et Porsche coupent les liens

MOSCOU — Après Nike, deux autres des principaux commanditaires de Maria Sharapova ont coupé leurs liens avec la vedette de tennis russe à la suite de ses aveux.

Le fabricant suisse de montres Tag Heuer et le constructeur automobile allemand Porsche ont rapidement pris leurs distances de la joueuse au lendemain

de l'annonce de son test positif lors d'une conférence de presse à Los Angeles, lundi.

TAG Heuer a déclaré que son entente avec Sharapova ne sera pas renouvelée. Le parrainage a pris fin à la fin de 2015 et des discussions avaient été entamées sur l'opportunité de le prolonger.

Porsche a pour sa part déclaré dans un communiqué,

mardi, qu'il a « choisi de reporter les activités prévues » avec Sharapova « jusqu'à ce que nous ayons de plus amples détails et que nous puissions analyser la situation. »

Sharapova est considérée comme l'athlète féminine la mieux payée au monde. Forbes estime ses gains à 29,5 millions \$ US pour 2015. ASSOCIATED PRESS

NOUS OFFRONS LE SERVICE DE PLANIFICATION D'AMÉNAGEMENT

fabriqué à Granby

Papeterie L'ÉCOLOGIC

APPELEZ-NOUS! 450 777-7747  
www.papeterieecologic.com

artopex®  
MOBILIER DE BUREAU

Personne n'aime les impôts AUTANT QUE NOUS!

CHARLES ROY CPA INC.

Comptabilité personnelle et corporative  
Spécialiste des impôts

90 Robison Sud, suite 104  
450 956-1115  
www.cr-cga.com

## ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- 1 Arrière de la tête de l'homme. 2 La queue de la veste. 3 Le point de mire sur le canon du fusil. 4 Le rebord avant de la nacelle est plus court. 5 Un bois du cerf diffère, sur le nez de l'homme. 6 L'oreille gauche du cerf est plus petite. 7 Base la branche gauche de l'arbre de gauche. 8 La branche centrale de l'arbre de gauche plus longue.

NOITUTOS

**DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS**



POISSONS

On ne pourra jamais vous reprocher d'être serviable et de vouloir rendre service aux autres, mais pourquoi ne penseriez-vous pas égoïstement à vos envies personnelles? Si vous ne le faites pas, certaines personnes commenceront à anticiper sur votre amabilité. En cette étape anniversaire, c'est le temps de vous offrir une petite gâterie. Les aspects planétaires actuels ne vous décevront pas...

**DU 21 MARS AU 20 AVRIL**



BÉLIER

Ne traînez pas un malaise avec vous sans rien dire, car avec l'arrivée de la Lune en Bélier, vous ne pouvez pas vous attendre à ce qu'une situation problématique se règle toute seule. Si quelqu'un adopte un comportement que vous considérez inapproprié, la meilleure chose à faire serait de lui en faire part, en mettant l'accent sur ce que vous ressentez plutôt qu'en accusant sa conduite. C'est une suggestion...

**DU 21 AVRIL AU 20 MAI**



TAUREAU

Le passage de la Lune des Poissons vers le Bélier augmentera votre détermination et votre volonté. Gardez-vous d'émettre tout commentaire défaitiste. Une attitude optimiste pourrait fortement influencer les résultats que vous allez obtenir. À votre plus grand étonnement, vous pourriez vous apercevoir que quelqu'un partage plusieurs préférences ou affinités avec vous. Restez confiant...

**DU 21 MAI AU 21 JUIN**



GÉMEUX

Pour s'épargner bien des d'ennuis, il faut exiger beaucoup de soi-même et attendre peu des autres. L'amas d'astres qui se trouve actuellement en Poissons, au carré des Gémeaux, pourrait vous contraindre à ne vous fier qu'à vous. Ceci ne veut pas dire que les autres ne feront absolument rien pour vous aider, mais qu'il vaudra mieux ne pas compter sur leur assistance pour atteindre vos objectifs.

**DU 22 JUIN AU 22 JUILLET**



CANCER

Après sa Lunaison... Éclipse en Poissons, la Lune arrivera en Bélier, au carré de votre Signe... et mettra sans doute les rapports humains en relief. Les entretiens avec de nouvelles rencontres se qualifieront d'assez complexes. Afin d'éviter de gêner autrui, demandez-vous comment vous accueillerez une remarque ou un compliment similaire avant d'émettre votre commentaire...

**DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT**



LION

L'intégrité rapporte toujours de bons dividendes. Étant donné qu'il est impossible de plaire à tout le monde et de faire l'unanimité, il ne sera pas réaliste d'envisager des compromis excessifs en vue d'acquiescer une plus grande approbation publique. Avec la Lune quittant les Poissons pour le Bélier, vous récolterez assez d'appuis auprès des gens qui partagent vos vues sans avoir à mettre de l'eau dans votre vin.

**DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE**



VERGE

Il est temps de vous réapproprier la place qui vous revient de juste droit et de faire valoir vos mérites. La coopération des autres semble facile à recevoir, cependant, personne ne pourra deviner vos attentes si vous ne les exprimez pas. L'influence de la Lune en Poissons vous aidera à avoir le mot juste lors d'un entretien très spécial. Ne négligez pas le pouvoir du vocabulaire que vous emploierez.

**DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE**



BALANCE

Pourquoi ne pas faire davantage confiance au destin? Une ingérence excessive afin de contrôler une situation risque de vous éloigner de votre objectif plutôt que de vous en rapprocher. Ne vous laissez pas insécuriser par l'influence de la Lune qui arrivera en Bélier, juste en face de la Balance. Il serait sage de patienter au lieu de poser un geste impulsif.

**DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE**



SCORPION

Des différents domaines de la vie pourront bénéficier de votre sens de l'organisation, de votre rigueur et de votre dévouement envers vos responsabilités. Voici donc venu le temps de mettre de l'ordre dans vos affaires et de prendre de l'avance. La Lune arrivera en Bélier, et il s'en suffit de peu pour conserver votre avantage ou prendre le dessus sur votre adversaire ou compétiteur principal...

**DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE**



SAGITTAIRE

Tandis que la Lune quittera les Poissons pour le Bélier, certaines personnes vous sembleront sans doute exagérément assurées, persévérantes et inflexibles. Toutefois, le fait de les confronter et de les contredire risque surtout d'exacerber leur détermination. Une méthode plus subtile, voire insidieuse, serait de mise si vous cherchez vraiment à faire changer quelqu'un d'avis...

**DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER**



CAPRICORNE

L'ambiance de Nouvelle Lune... Éclipse encore dans l'air aura pour effet de vous ouvrir des portes. Par conséquent, la plupart de vos démarches devraient s'effectuer plus facilement, notamment celles qui se rapportent à la bureaucratie et aux affaires légales. Profitez de ce climat avant que la Lune n'arrive en Bélier pour faire des demandes ou soumettre une candidature.

**DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER**



VERSEAU

Le passage de la Lune des Poissons vers le Bélier devrait favoriser votre discipline personnelle. Les natifs des Signes d'Eau et de Terre afficheront peut-être une plus forte opposition au changement et vous devrez être en mesure de démontrer que la transformation dont vous souhaitez la mise en oeuvre ne les dépaysera pas outre mesure. Vénus encore en Verseau devrait vous y aider...

09-03-2016



Le Golf Château-Bromont a frappé un grand coup en devenant l'hôte du réputé Championnat canadien mid-amateur. L'élite du golf au pays convergera vers Bromont à la fin août pour prendre part à la compétition.

**HÔTE DU CHAMPIONNAT CANADIEN MID-AMATEUR MASCULIN**

# Le Golf Château-Bromont voit grand



**JEAN-FRANÇOIS GUILLET**  
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

**BROMONT — L'équipe du Golf Château-Bromont vient de frapper un coup de maître. La crème des golfeurs au pays convergera vers le réputé parcours pour prendre part au Championnat canadien mid-amateur masculin, du 23 au 26 août. L'événement a été officialisé lundi lorsque la Ville a appuyé financièrement l'organisation.**

Au cours de leur prolifique carrière, les golfeurs Graham Cooke et Stu Hamilton ont tour à tour laissé leur marque en remportant les honneurs du renommé Championnat canadien mid-amateur. Plusieurs «jeunes loups» ont suivi leurs traces. Tenir un tel tournoi est donc «un privilège», a indiqué en entrevue à *La Voix de l'Est* le directeur général du Golf Château-Bromont, Martin Ducharme.

«L'an passé, on a reçu les Championnats Premiers élans CN, gérés par Golf Canada. C'était notre premier tournoi avec eux. Ça nous a permis d'entrer dans le giron de l'organisation. Alors quand on m'a demandé si je voulais présenter le Championnat mid-amateur chez les hommes en 2016, j'ai tout de suite embarqué, a-t-il dit. C'est un tournoi de très haut calibre. Je ne pouvais pas rater une occasion en or comme ça!»

Une des conditions pour que le tournoi voie le jour était l'obtention du soutien financier de Bromont. M. Ducharme a poussé un soupir de soulagement lors de la séance du conseil, lundi, quand les élus ont donné leur aval à l'octroi d'une enveloppe de 10 000 \$ pour la tenue de la compétition. Ainsi, près de 190 golfeurs âgés de 25 ans et plus sont attendus sur les verts bromontois à la fin août. Garrett Rank a triomphé lors des deux plus récentes moutures du Championnat canadien mid-amateur. Le golfeur de Elmira, en Ontario, réussira-t-il à remporter un troisième titre en autant de départs? «Je ne sais pas si Rank va réussir l'exploit à Bromont. Mais une chose est certaine, il va y avoir de l'action pendant tout le tournoi», a affirmé le DG.

**RETOMBÉES**

En décembre, les ténors de l'univers du golf étaient réunis au Château-Bromont pour prendre part à trois jours de réflexion sur l'avenir de l'industrie. Une première au Québec. Selon le directeur général du Golf Château-Bromont, la compétition que s'appête à tenir l'organisation en août découle de ce type d'initiative. «On veut devenir la pierre angulaire du golf au Québec. On prend les moyens pour se maintenir au sommet. Et en tenant des compétitions de haut niveau, ça va nous donner de la notoriété auprès des touristes et des gens de l'industrie. Ça envoie le message que le Golf Château-Bromont est un incontournable.»

M. Ducharme n'en démord pas. L'événement fera non seulement



**Martin Ducharme, directeur général du Golf Château-Bromont.** — PHOTOS ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

rayonner Bromont, mais aussi les municipalités avoisinantes. «Les retombées économiques seront très importantes pour la région. Seulement côté hébergement, ça va déborder jusqu'à Granby», a-t-il imagé.

D'ailleurs, l'élite chez les jeunes golfeurs foulera également les tertres de départ bromontois. Pour une septième année, le Golf Château-Bromont sera l'hôte du Championnat junior Graham Cooke. Près de 190 participants rivaliseront donc sur les allées les 20 et 21 août. «Il n'y a pas de doute, le golf, ça bouge à Bromont, conclut le directeur général. Et on ne veut surtout pas ralentir.»

LE CANADIEN BAT LES STARS 4-3

# Galchenyuk tranche en prolongation

MICHEL LAMARCHE  
La Presse Canadienne

**MONTRÉAL —** Malgré une liste de blessés longue comme le bras, le Canadien est parvenu à jouer les trouble-fête contre l'une des meilleures formations de la LNH mardi soir.

Alex Galchenyuk a inscrit son deuxième but du match à 1:59 de la période de prolongation, et les hommes de Michel Therrien ont renversé les Stars de Dallas par le score de 4-3 au Centre Bell.

Max Pacioretty et Phillip Danault, son premier dans l'uniforme du Tricolore, ont également trouvé le fond du filet. Galchenyuk a ajouté une passe.

La riposte est venue de Cody Eakin, Jason Spezza et d'Ales Hemsy contre Ben Scrivens, qui a fait face à 33 tirs comparativement à 28 pour Kari Lehtonen.

Eakin et Hemsy ont ajouté une passe chacun, tandis que Tyler Seguin était tenu en échec pour un cinquième match d'affilée.

Le Tricolore l'a emporté malgré le fait qu'il jouait sans les services de Brendan Gallagher et de Lars Eller, en plus de l'imposante liste de joueurs déjà éclopés.

Si on ignore combien de matchs ratera Eller, on sait que Gallagher sera à l'écart du jeu pendant une période de deux à trois semaines. Les deux attaquants souffrent de blessures au bas du corps.

Le Canadien poursuivra son séjour de quatre matchs au Centre Bell en accueillant les Sabres de Buffalo jeudi soir.

## UN TIR, UN BUT

Le Canadien a amorcé le match avec aplomb, contrôlant le jeu en zone des Stars pendant les deux



Alex Galchenyuk — PHOTO LA PRESSE

premières minutes de la première période. Moins de 60 secondes plus tard, c'était 1-0... en faveur des visiteurs, dès leur premier tir.

Malgré la présence à ses côtés de Greg Pateryn et de Jacob De La Rose, Eakin est parvenu à faire dévier une passe de Jason Demers, venue du coin de la patinoire, derrière Scrivens. Hemsy avait mis la table grâce à du travail efficace derrière le filet.

Une autre déviation a permis au Canadien d'égaliser la marque, à 14:20. Andrei Markov a décoché un puissant tir qui a frappé le patin droit de Pacioretty, ne donnant aucune chance à Lehtonen.

Pour Markov, il s'agissait d'un dixième point à ses dix dernières rencontres.

## BING, BANG!

Si les deux formations ont eu besoin de 20 minutes pour marquer un but chacune au premier vingt, elles n'ont pas lésiné en deuxième.

Profitant d'une mauvaise pénalité à Pacioretty, infligée en fin de première période, Spezza a battu Scrivens d'un violent tir d'une quarantaine de pieds, après seulement 17 secondes de jeu.

Mais le Canadien a riposté seulement 36 secondes plus tard, grâce au 22<sup>e</sup> de Galchenyuk. Sven Andrighett a gagné sa bagarre contre Demers derrière le filet adverse avant de servir une passe à Galchenyuk, qui a dégainé à la vitesse de l'éclair.

Moins de trois minutes après Galchenyuk, Danault a inscrit son premier but depuis le 8 janvier. L'attaquant de Victoriaville a profité d'un généreux retour de la rampe, résultat d'un tir de Pateryn, pour déjouer Lehtonen du revers.

Sur la séquence, Lucas Lessio a récolté son premier point avec le Canadien.

Après avoir collaboré sur le premier but du match, Hemsy et Eakin ont remis ça avec exactement 60 secondes à jouer à la période médiane. Hemsy a contourné le filet et a battu de vitesse Scrivens, dont le déplacement latéral a été plutôt lent.

## Brendan Gallagher ratera de deux à trois semaines

La Presse Canadienne

**MONTRÉAL —** Blessé au bas du corps, l'attaquant Brendan Gallagher ratera de deux à trois semaines d'activités, a confirmé le Canadien mardi soir.

Inactif mardi face aux Stars de Dallas, Gallagher s'est blessé durant la première période de la

rencontre de samedi face aux Jets de Winnipeg samedi à la suite d'un violent coup de Marko Dano.

Ce n'est pas la première fois que le pugnace attaquant du CH est contraint de s'absenter cette saison.

Gallagher avait raté 17 matchs, entre le 22 novembre et le 1<sup>er</sup> janvier, pour soigner deux doigts fracturés.

Le joueur de cinq pieds, neuf pouces et 184 livres a inscrit 18 buts et récolté 17 mentions d'assistance en 49 parties cette saison avec le Tricolore. Il affiche également un différentiel de plus-11, et a écopé 22 minutes de punition.

La liste des joueurs blessés du Canadien continue donc de gonfler. Le gardien Carey Price, les

défenseurs Jeff Petry, Nathan Beaulieu et Tom Gilbert, de même que les attaquants David Desharnais, Brian Flynn et Daniel Carr sont tous au rancart. Petry, Gilbert et Carr rateront le reste du calendrier régulier.

De plus, le Canadien a affronté les Stars sans les services de Lars Eller, lui aussi blessé au bas du corps.

# SPORTS

**DOPAGE**  
MARIA  
SHARAPOVA  
PERSONA  
NON GRATA  
21



# VENEZ FAIRE L'ESSAI DE LA TOUTE NOUVELLE ELANTRA 2017



Modèle Ultimate montré\*



## ELANTRA 2017

117\$  
aux deux  
semaines  
soit :**59\$**

PAR SEMAINE

**0\$**

COMPTANT

LOCATION 60 MOIS\*\* POUR 260 SEMAINES

GL à transmission automatique

- Sièges avant chauffants
- Jantes en aluminium 16 po
- Écran tactile de 7 po
- Système Bluetooth®
- Caméra de recul
- Volant chauffant



Modèle Ultimate montré\*

## TUCSON 2016

2.0L à trac. avant

130\$  
aux deux  
semaines  
soit :**65\$**

PAR SEMAINE

**0\$**

COMPTANT

LOCATION 60 MOIS\*\* POUR 260 SEMAINES

- Caméra de recul
- Système Bluetooth®
- Sièges avant chauffants
- Phares antibrouillard



Modèle GLS montré\*

## ACCENT 2016

5 portes L

À VOUS  
POUR**10 995\$**

AU COMPTANT



- Freins à disque aux 4 roues
- Moteur de 137 ch
- Banquette arrière à dossier rabattable 60/40

### GARANTIE

**5 ANS<sup>††</sup>**GARANTIE  
globale limitée :  
5 ans/100 000 kmGARANTIE  
groupe motopropulseur :  
5 ans/100 000 kmGARANTIE  
sur les émissions :  
5 ans/100 000 kmASSISTANCE ROUTIÈRE  
24 heures :  
5 ans / km illimité

MP Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. ♦ Prix des véhicules montrés : Accent GLS 5 portes 2016, à partir de 21 609 \$ / Elantra Ultimate 2017, à partir de 30 609 \$ / Tucson 2016 1.6T Ultimate à traction intégrale à partir de 41 509 \$. Frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), livraison et de destination de 1 595 \$ / 1 695 \$ / 1 795 \$ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDPRM (maximum 76 \$) et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. \*\* Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les modèles neufs suivants : Elantra GL 2017 / Tucson 2.0L 2016 à traction avant. 130 paiements de 117 \$ / 130 \$ aux deux semaines pour 60 mois sans obligation au terme du contrat de location. Comptant initial de 0 \$ / 0 \$ et premier versement exigés. Louez un Tucson 2.0L 2016 à traction avant et vous bénéficierez d'un ajustement de prix de 400 \$. L'ajustement de prix s'applique avant les taxes. Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule nécessaire. Kilométrage annuel de 20 000 km, 12 c par km additionnel. L'offre de location comprend les frais de livraison et de destination de 1 695 \$ / 1 795 \$, des frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur). Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et toutes les taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un plein de carburant. \*Selon les rapports de ventes pour les années 2009 à 2016 de Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada (CMAC). ♦ \*\* Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Contactez votre concessionnaire pour tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. †† La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien.